

RAPPORT ANNUEL 2006



[www.bruxellesformation.be](http://www.bruxellesformation.be)



BRUXELLES  
FORMATION





**Vous et nous...  
partenaires de votre formation**

# SOMMAIRE

Sommaire	2
Le comité de gestion	4
La lettre du Directeur Général et du Président du comité de gestion	5
Liste des abréviations les plus utilisées	6
<b>1. QU'EST-CE QUE BRUXELLES FORMATION ?</b>	
1.1 Missions et objectifs – Plan de développement	
1.1.1 Une double mission	7
1.1.2 Notre plan de développement 2005-2010	9
1.2 Développement de l'offre de formation	12
1.3 Les implantations géographiques de Bruxelles-Formation	13
1.4 Dossier : Les objectifs européens, nationaux et régionaux	
1.4.1 La stratégie européenne pour l'emploi	14
1.4.2 Le contrat pour l'économie et l'emploi 2005-2010	15
1.5 Dossier: L'environnement bruxellois	
1.5.1 L'emploi à Bruxelles	17
1.5.2 La Formation à Bruxelles	18
1.6 Le parcours du demandeur d'emploi en formation	20
<b>2. L'INFORMATION, L'ACCOMPAGNEMENT ET L'ORIENTATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI EN 2006</b>	
2.1 BRUXELLES FORMATION <b>CARREFOUR</b>	23
2.2 BRUXELLES FORMATION <b>TREMPLIN</b>	25
<b>3. LA FORMATION EN 2006</b>	
3.1 La modularisation de l'offre générale de formation	29
3.2 Référentiels et analyse des compétences	30
3.3 La validation des compétences	31
<b>4. LES ACTIVITÉS DE FORMATIONS EN 2006</b>	
4.1 Les formations qualifiantes pour demandeurs d'emploi :	
4.1.1 BRUXELLES FORMATION CONSTRUCTION	33
4.1.2 BRUXELLES FORMATION INDUSTRIE	36
4.1.3 BRUXELLES FORMATION LOGISTIQUE	38
4.1.4 BRUXELLES FORMATION BUREAU & SERVICES	40
4.1.5 BRUXELLES FORMATION MANAGEMENT & multimédiaTIC	42
4.1.6 BRUXELLES FORMATION LANGUES	47
4.2 Les formations pour demandeurs d'emplois en entreprise :	
4.2.1 La formation professionnelle individuelle (FPI, FPI-E)	50
4.2.2 Le contrat d'apprentissage industriel (CAI)	51

4.3 L'autoformation et les formations pour travailleurs en entreprise :	
4.3.1 La formation continue par l'autoformation	52
4.3.2 La formation continue pour les entreprises	53
4.3.3 La prime de transition professionnelle (PTP)	55
4.3.4 La formation de tuteurs	56

## 5. TABLEAU RÉCAPITULATIF

## 6. LES ACTIVITÉS DE SUIVI DES DEMANDEURS D'EMPLOI EN 2006

6.1 Le service "conciliation individuelle" des stagiaires	59
6.2 Le Projet ULYSSE	60

## 7. LES ACTIVITÉS DE BRUXELLES FORMATION ET DE SES PARTENAIRES EN 2006

7.1 BRUXELLES FORMATION et le F.S.E.	63
7.2 Le comité stratégique BRUXELLES FORMATION - ORBEm	65
7.3 Les partenaires de BRUXELLES FORMATION 2006	
7.3.1 L'insertion socio-professionnelle (ISP)	66
7.3.2 L'enseignement de promotion sociale (EPS)	69
7.3.3 La formation des personnes handicapées	71
7.4 Collaboration avec les fonds sectoriels	73
7.5 Participation dans les instances officielles	74
7.6 Tableau récapitulatif	75

## 8. ANNEXES

8.1 Organisation interne de BRUXELLES FORMATION :	
8.1.1 Régulation et coordination de la production	77
8.1.2 Etudes et développement	79
8.1.3 Presse et communication	82
8.1.4 Informatique	83
8.1.5 Ressources humaines et bilan social	84
8.1.6 Infrastructure	86
8.1.7 Service juridique	87
8.1.8 Budget - comptabilité - finances - acquisition	88
8.2 Etat des dépenses et recettes budgétaires au 31.12.2006	88
8.3 Compte de résultats au 31.12.2006	90
8.4 Bilan au 31.12.2006	92
8.5 Lettre du réviseur	94
8.6 Informations générales	96

# LE COMITÉ DE GESTION

## LES MEMBRES DU COMITÉ DE GESTION

### Membres représentant des travailleurs

Patricia BIARD  
Abel GONZALEZ RAMOS  
Christian BOUCHAT  
Myriam GERARD  
Michel PLUVINAGE  
Philippe VAN MUYLDER  
Philippe VANDENABEELE

### Membres représentant des employeurs

Arnaud LE GRELLE  
Christian FRANZEN  
Gisèle LAMBORAY  
Françoise NYSENS  
Pierre THONON  
Roland DERIDDER  
Françine WERTH

### Invités permanents

Pierre-Pol MAETTER

### Commissaires du gouvernement

Jean-Pierre LANDRAIN  
Sylviane FRIEDLINGSTEIN

### Fonctionnaires généraux

#### **Directeur Général**

Michel PEFFER

#### **Directeur Général Adjoint**

Marc THOMMES

#### **Inspecteur Général**

Christine VAN ESPEN

# LA LETTRE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE GESTION

L'année 2006 fut un cru exceptionnel !

BRUXELLES FORMATION et ses partenaires ont accru leurs heures de formation pour demandeurs d'emploi et travailleurs de plus de 10 %. Et ceci, malgré des moyens financiers qui ne se sont accrus que de 4,5 % et des moyens humains restés quasiment stables. Cet accroissement résulte principalement de projets lancés dès fin 2005 grâce aux moyens du « Plan d'Accompagnement des Chômeurs » (PAC).

Michel Peffer  
Directeur Général



Bruno Vinikas  
Président du Comité  
de gestion



En 2006, le Comité de gestion a défini et adopté les 26 actions prioritaires de notre plan de développement pour répondre au mieux à notre vocation d'outil public et offrir à nos stagiaires demandeurs d'emploi un parcours cohérent depuis l'entrée en formation jusqu'à l'intégration en entreprise. L'année 2007 sera largement consacrée à la concrétisation de ces priorités pédagogiques et organisationnelles. Dans cette optique, nous lancerons, en fin d'année, une démarche de qualité à laquelle chaque collaborateur de Bruxelles Formation sera associé.

Toujours soucieux d'améliorer sa contribution à l'économie et à l'emploi en Région Bruxelloise, BRUXELLES FORMATION développe et intensifie ses relations de partenariat. Ainsi, en 2006, un Comité de développement stratégique BRUXELLES FORMATION-ORBEM a été mis en place. La collaboration avec nos partenaires naturels : l'enseignement de promotion sociale, les organismes d'insertion socioprofessionnelles, les Missions locales, l'Espace Formation PME, mais aussi l'ORBEM, nous permet d'offrir au demandeur d'emploi un parcours complet allant de la mise à niveau en formation de base et de l'orientation et du conseil sur le choix de formations, jusqu'à la mise à l'emploi après une formation qualifiante. L'intensification de notre collaboration avec les fonds sectoriels vise la meilleure adéquation entre la formation professionnelle et les besoins d'emplois identifiés.

Dans le cadre du Collège des Fonctionnaires dirigeants régionaux, regroupant BRUXELLES FORMATION, le FOREM, le VDAB, l'ORBEM et l'ADG, nous nous montrons particulièrement attentifs à nous inspirer des bonnes pratiques de nos partenaires et à organiser chaque fois que possible les coopérations les plus fructueuses : échanges linguistiques, e-learning...

Nous avons particulièrement veillé à maintenir les spécificités régionales dans la perspective de la nouvelle programmation européenne 2007-2013. Par ailleurs, dans le cadre de l'Organisation Mondiale du Commerce, nous nous montrerons très attentifs à maintenir notre responsabilité de service public dans l'évolution des services d'intérêt généraux et des services d'intérêt économique généraux. Cette évolution pourrait bouleverser la manière d'agir de notre Institut sans que ceci n'implique, dans son chef, un quelconque renoncement aux adaptations que lui dicte son environnement propre.

Enfin, nous ne saurions présenter ce Rapport annuel sans remercier de tout cœur notre Ministre de Tutelle, Madame Françoise Dupuis, pour le soutien attentif et régulier qu'elle apporte à l'ensemble de nos activités.

## LISTE DES ABRÉVIATIONS LES PLUS UTILISÉES

ADR	Accords européens relatifs au transport international de marchandises dangereuses par route
AFT	Atelier de formation par le travail
AGORIA	Fédération belge multisectorielle de l'industrie technologique
BEE	Bruxellois en Europe
CAI	Contrat d'apprentissage industriel
CAD DESIGN	Centre de formation en dessin industriel
CAO	Conception assistée par ordinateur
CDI	Contrat à durée indéterminée
CE2D	certificat de l'enseignement du 2ème degré
CEFIG	Centre d'Insertion Formation Le Grain
CEFOGRAF	Centre de formation professionnelle des industries graphiques en Communauté française
CEFORA	Centre de formation de la commission paritaire nationale auxiliaire pour employés
CEPEGRA	Centre de perfectionnement en arts graphiques
CESI	Certificat d'enseignement secondaire inférieur
CESS	Certificat d'enseignement secondaire supérieur
COCOF	Commission communautaire française
CPAS	Centre public d'aide sociale
CPE	Convention de premier emploi
CPG	Centre de perfectionnement en gestion
CPI	Centre de perfectionnement en informatique
CPP	Contrat de projet professionnel
CPS	Centre de perfectionnement de la soudure
CTS	Cellule transversale de suivi
DAO	Dessin assisté par ordinateur
DORIFOR	Données régionales d'information sur les formations
ECDL	Permis de conduire informatique européen
ECVET	Dispositif de crédits d'apprentissage européen pour la formation et l'enseignement professionnel
EDUCAM	Fondation pour la formation professionnelle dans le secteur automobile et connexes
EPS	Enseignement de promotion sociale
FEBELGRA	Fonds sectoriel de l'industrie graphique
FEBISP	Fédération bruxelloise des opérateurs de l'insertion socioprofessionnelle
FEDERAGON	Fédération des partenaires de l'emploi
FEMB	Fonds pour les employés du secteur des fabrications métalliques
FFC	Fonds de la formation professionnelle de la construction
FOREM	Office communautaire et régional de la formation professionnelle et de l'emploi
FPI	Formation professionnelle individuelle
FPI-E	Formation professionnelle individuelle d'intégration en entreprise
FSE	Fonds social européen
HORECA	Hôtellerie, restauration, café
HVAC	Heating ventilation air conditioning
IBFFP	Institut bruxellois francophone pour la formation professionnelle (BRUXELLES FORMATION)
IFAPME	Institut wallon de formation en alternance et des indépendants et petites et moyennes entreprises
ISP	Insertion socioprofessionnelle
MOS	Microsoft Office Specialist
ONEM	Office national de l'emploi
OISP	Organisme d'insertion socio-professionnelle
ORBEM	Office régional bruxellois de l'emploi
PAC	Plan d'accompagnement des chômeurs
PAO	Publication assistée par ordinateur
PTP	Programme de transition professionnelle
RAC	Régime d'apprentissage construction
SFPME	Service de formation de petites et moyennes entreprises
ULB	Université libre de Bruxelles
VDAB	Vlaamse Dienst voor Arbeidsbemiddeling en Beroepsopleiding

# QU'EST-CE QUE BRUXELLES FORMATION ?

## I.I MISSIONS ET OBJECTIFS - PLAN DE DÉVELOPPEMENT

Pour gérer la formation professionnelle, la Commission communautaire Française de la Région de Bruxelles-Capitale (Cocof), dotée d'un pouvoir décretaal, met en place des services et des outils, dont l'Institut bruxellois francophone pour la formation professionnelle (IBFPP), mieux connu sous le nom de BRUXELLES FORMATION, créé par le décret du 17 mars 1994.

BRUXELLES FORMATION est un parastatal de type B dont la gestion est organisée sur une base paritaire (patrons/syndicats). Cet organisme d'intérêt public bénéficie donc d'une autonomie administrative, financière et organique, mais est soumis à la tutelle des ministres chargés de la formation professionnelle et du budget.

### I.I.I Une double mission

BRUXELLES FORMATION a une double mission :

#### RÉGULATEUR de la formation professionnelle sur le territoire bruxellois :

c'est-à-dire qu'il coordonne, organise et gère l'offre de formation pour les Bruxellois francophones (travailleurs et demandeurs d'emploi, y compris les personnes handicapées, et à ce titre il déploie toute une série de programmes de formation en partenariat avec des entreprises, des fonds sectoriels, des associations, etc,...).

#### OPÉRATEUR de formation :

c'est-à-dire qu'il organise directement des formations via des centres de formation qu'il crée.

### Régulateur de la formation professionnelle

En tant que régulateur, BRUXELLES FORMATION est appelé à contribuer à la production d'orientations, de recommandations et de règles qui permettent à l'ensemble des opérateurs partenaires de développer avec cohérence leurs missions propres, de les coordonner dans l'intérêt des usagers et des entreprises. La régulation est un processus qui fait interagir divers acteurs. Elle implique le développement de démarches participatives, de concertation, de coordination et le respect d'opérateurs autonomes qui sauvegardent leurs fonctions de pilotage opérationnel, de prise de décision et de responsabilités propres.

# QU'EST-CE QUE BRUXELLES FORMATION ?

D'une manière générale, cette mission de régulation se décline en trois fonctions :

- a) observation et étude,
- b) concertation notamment avec les interlocuteurs sociaux et les opérateurs de formations,
- c) suivi et évaluation de l'engagement des partenaires.

C'est à ce titre que, par exemple :

- BRUXELLES FORMATION remplit des tâches de coordination de l'offre de la formation professionnelle, en partenariat ou en sous-traitance avec les fonds sectoriels, les OISP<sup>1</sup>, les organismes de formation des classes moyennes, les établissements d'enseignement (de promotion sociale, de l'enseignement supérieur et de la formation en alternance), et des opérateurs de formation privés.
- BRUXELLES FORMATION est chargé, en étroite collaboration avec l'Agence du Fonds social européen (FSE), de gérer l'objectif 3 en ce qui concerne l'axe prioritaire d'amélioration de la formation professionnelle des demandeurs d'emploi et des travailleurs.
- BRUXELLES FORMATION a initié le projet *ULYSSE* qui vise à :
  - expérimenter et mettre en place un dispositif de suivi des stagiaires sur leur parcours postformation en mesurant le taux de placement et les liens entre les fonctions occupées et les domaines de formation suivis,
  - mieux appréhender les processus d'insertion ou de réinsertion professionnelle des stagiaires sortis de formation,
  - examiner l'impact de la formation professionnelle sur ce processus ou sur la fonction occupée.
- BRUXELLES FORMATION coordonne la mise en place dans la région bruxelloise du système de validation des compétences acquises par les travailleurs par diverses voies.
- BRUXELLES FORMATION coordonne la mise en oeuvre de filières de formation et de passerelles pour fluidifier le parcours des stagiaires.

## **Opérateur de la formation professionnelle**

Les activités de formation propres à BRUXELLES FORMATION sont dispensées par plusieurs pôles (voir p 13).

# QU'EST-CE QUE BRUXELLES FORMATION ?

BRUXELLES FORMATION dispense des formations dans des domaines aussi variés que les métiers du bâtiment, de l'électricité et de l'automation, de la confection, du transport et de la logistique, du secrétariat et de la comptabilité, des calls centers, de l'informatique, du marketing, de la gestion et des techniques de vente, de l'infographie et du dessin industriel,...

BRUXELLES FORMATION LANGUES organise des formations langues ciblées métiers.

Les formations dispensées sont pour la plupart qualifiantes<sup>1</sup>. Néanmoins, BRUXELLES FORMATION TREMPLIN<sup>2</sup> propose des formations de base ou des préformations pour préparer les stagiaires en collaboration avec BRUXELLES FORMATION CARREFOUR. Il oriente, teste et aiguille les demandeurs d'emploi sur le choix de formation.

BRUXELLES FORMATION s'adresse tant aux demandeurs d'emploi peu qualifiés et socialement discriminés qu'aux diplômés de l'enseignement supérieur ou universitaire. Il développe également des formations à l'attention d'un public de travailleurs.

## 1.1.2 Notre plan de développement

Au cours des 6 dernières années, diverses actions et mesures ont été mises en œuvre afin de concrétiser progressivement notre plan de développement :

Phase I : 2000 à 2003, consultation de l'ensemble du personnel pédagogique et positionnement de la Direction Générale.

Phase II : 2003 à 2005, élaboration de 7 projets pédagogiques et organisationnels et détermination d'actions, 58 au total.

Phase III : 2005 à 2010, choix des 26 priorités et mise en œuvre de celles-ci.

Un des objectifs majeurs du plan de développement est de mieux organiser les activités de BRUXELLES FORMATION en liaison avec les politiques régionales et communautaires.

Une autre perspective consiste à permettre à BRUXELLES FORMATION de proposer à d'autres organismes, publics et privés, une mise en commun de moyens de formation qui fournira, aux demandeurs d'emploi et aux travailleurs bruxellois, les qualifications et niveaux de compétences requis par les entreprises.

Il s'agit donc d'améliorer la contribution de BRUXELLES FORMATION à l'EMPLOI et à l'ÉCONOMIE.

<sup>1</sup> Voir définition page 18

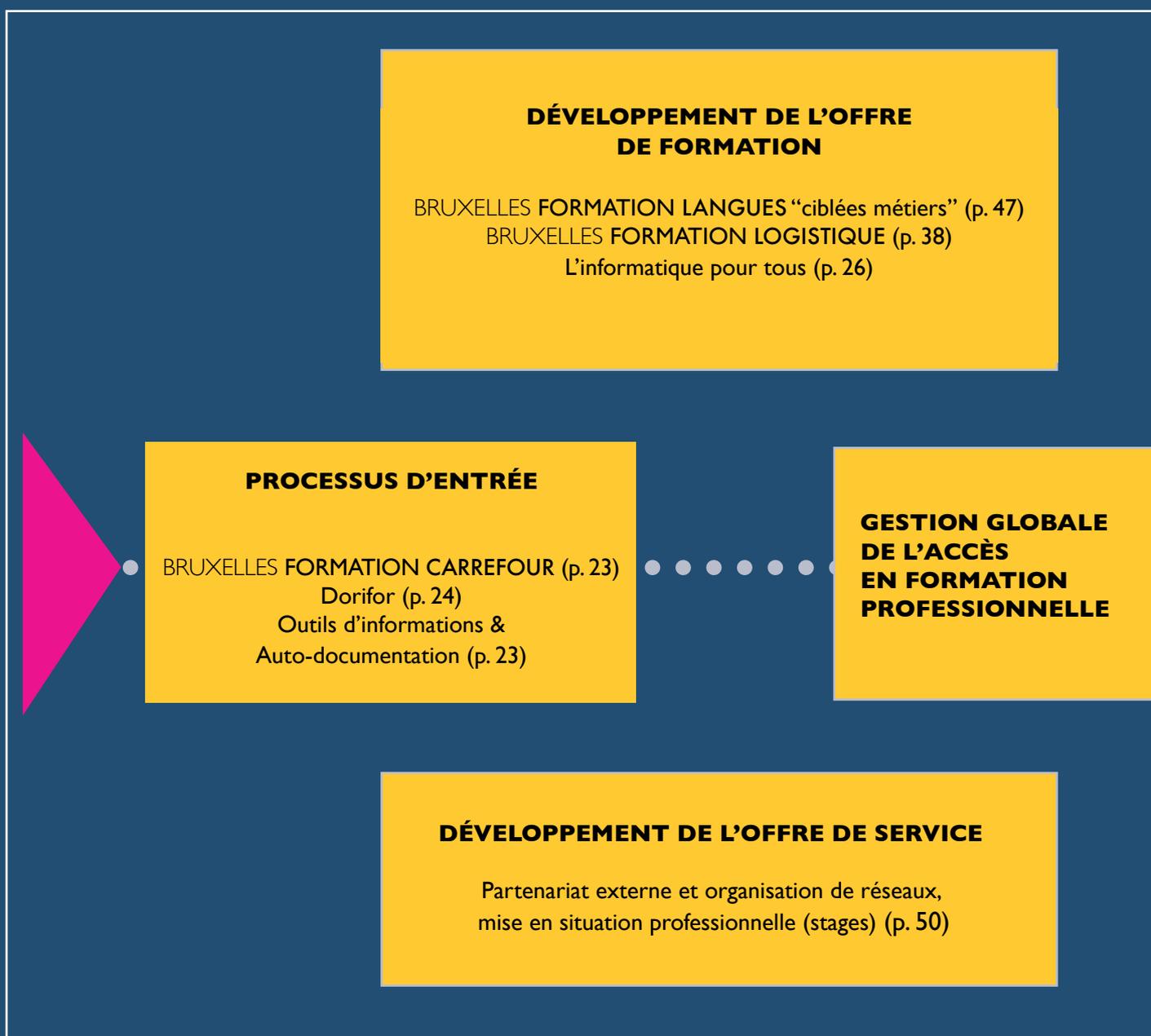
<sup>2</sup> Précédemment dénommé pôle de recrutement, d'accompagnement et d'orientation de BRUXELLES FORMATION

# SCHÉMA COORDONNÉ DES 26 PRIORITÉS

(mise en œuvre 2006-2010)

26 actions prioritaires ont été définies et adoptées par le Comité de gestion afin de nous permettre de répondre au mieux à notre vocation d'**outil public** :

## MOYENS MIS EN ŒUVRE



# OBJECTIFS

- 
- Viser la satisfaction des utilisateurs.
  - Donner une place centrale à l'utilisateur dans le dispositif de formation.
  - Gérer de manière optimale les ressources internes et externes en vue d'être performant.
  - S'adapter continuellement à l'évolution de notre environnement.
  - Offrir une formation professionnelle en vue de l'emploi .
  - Contribuer au développement d'une économie durable en fournissant aux demandeurs d'emplois et aux travailleurs bruxellois les qualifications et niveaux de compétence requis par les entreprises.
  - Etre un partenaire des entreprises, attentif à leurs besoins .

## FONCTIONNEMENT ET QUALITÉ (VOLET PÉDAGOGIQUE)

Modularisation (p. 29)  
Evaluation des stagiaires  
Harmonisation des attestations de compétences (p. 80)  
Sensibilisation à la citoyenneté (p. 80)  
Accueil et information des usagers (p. 80)  
Mesure de la satisfaction des usagers (p. 80)  
Suivi post-formation (Ulysse) (p. 60)  
Opérateurs de validation des compétences (p. 31)  
Compétences transversales (p. 81)

Harmonisation et simplification de la gestion des stagiaires

## PROCESSUS DE SORTIE

Partenariat externe (p. 73-77)  
Réseaux et mises en situation professionnelle (p. 51)

## FONCTIONNEMENT ET QUALITÉ (VOLET GESTION)

Formation continue du personnel (p. 85)  
Simplification et transparence des procédures internes  
Visibilité (p. 82)  
Outils de gestion : tableaux de bord

# QU'EST-CE QUE BRUXELLES FORMATION ?

## 1.2 LE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE FORMATION EN 2006

Le total des recettes de BRUXELLES FORMATION pour l'ensemble de ses activités 2006 s'élève à 34.437.117,77 euros, soit une augmentation de 4,97 %.

Cette augmentation de 1.631.842,70 euros a permis la formation de près de 1.121 stagiaires demandeurs d'emploi supplémentaires par rapport à 2005.

Recettes 2005 : 32.805.274,60 euros

Recettes 2006 : 34.437.117,30 euros

Augmentation des heures de formation de 2005 à 2006 : 306.973 heures (soit 10,2. %)

Augmentation du nombre total de stagiaires en formation de 2005 à 2006 : 1223 (soit 11 %)

La recette est subdivisée de la manière suivante :

1 Subsidés Cocof	26.336.191,16 euros
2 Subsidés FSE <sup>1</sup>	4.056.115,78 euros
3 Subsidés PAC <sup>2</sup>	1.653.450,00 euros
4 Autres	2,391.360,36 euros

En 2006, le développement de l'offre de formation a concerné principalement : les formations pour demandeurs d'emploi de BRUXELLES FORMATION LANGUES et de BRUXELLES FORMATION TREMLIN.

# QU'EST-CE QUE BRUXELLES FORMATION ?

## I.3 LES IMPLANTATIONS GÉOGRAPHIQUES DE BRUXELLES FORMATION



# QU'EST-CE QUE BRUXELLES FORMATION ?

## I.4 LES OBJECTIFS EUROPÉENS, NATIONAUX ET RÉGIONAUX

### I.4.1 La stratégie européenne pour l'emploi

Depuis 1998, chaque état membre doit intégrer les lignes directrices pour l'emploi dans sa politique nationale.

En 2000, le conseil européen de Lisbonne intensifie la lutte contre le chômage et l'accompagne d'objectifs quantitatifs : l'Europe demande aux Etats membres et aux entités fédérées d'atteindre pour 2010 un taux d'emploi de 70%.

Parallèlement à l'emploi, la stratégie de Lisbonne fixe clairement 3 objectifs majeurs pour l'enseignement et la formation :

- Améliorer la qualité et l'efficacité des systèmes d'éducation et de formation dans l'Union européenne,
- Faciliter l'accès de tous aux systèmes d'éducation et de formation,
- Ouvrir les systèmes d'éducation et de formation au monde extérieur (notamment au monde de l'entreprise).

En 2002, la Déclaration de Copenhague poursuit une meilleure articulation entre les systèmes d'enseignement et de formation professionnelle en Europe. Les passerelles entre l'enseignement et la formation seront assurées par :

- Le curriculum vitae européen assurant une meilleure transparence des compétences et des qualifications.
- Le transfert d'unités capitalisables (modules réussis, reconnus et certifiés) entre l'enseignement et la formation.
- L'établissement de critères de qualité communs à l'enseignement et à la formation
- La validation des acquis non certifiés (acquis par l'expérience professionnelle, le savoir-être, le savoir-faire,...).

# QU'EST-CE QUE BRUXELLES FORMATION ?

En 2003, le programme « Education et Formation 2010 » renforce le processus de Copenhague et fixe deux objectifs majeurs pour la formation professionnelle d'ici à 2010 :

- Abaisser à 10% maximum le taux de jeunes quittant prématurément l'école (c'est-à-dire sans qualification).
- Fixer à 12,5% minimum le taux moyen de participation à l'éducation et à la formation tout au long de la vie pour la population en âge de travailler (25 à 64 ans).

Contrairement à la politique européenne de l'emploi, les politiques européennes en matière d'enseignement et de formation ne sont pas contraignantes. Elles sont cependant évaluées. Des contributions nationales sont également demandées. BRUXELLES FORMATION intègre ces politiques européennes dans ses programmes de formation.

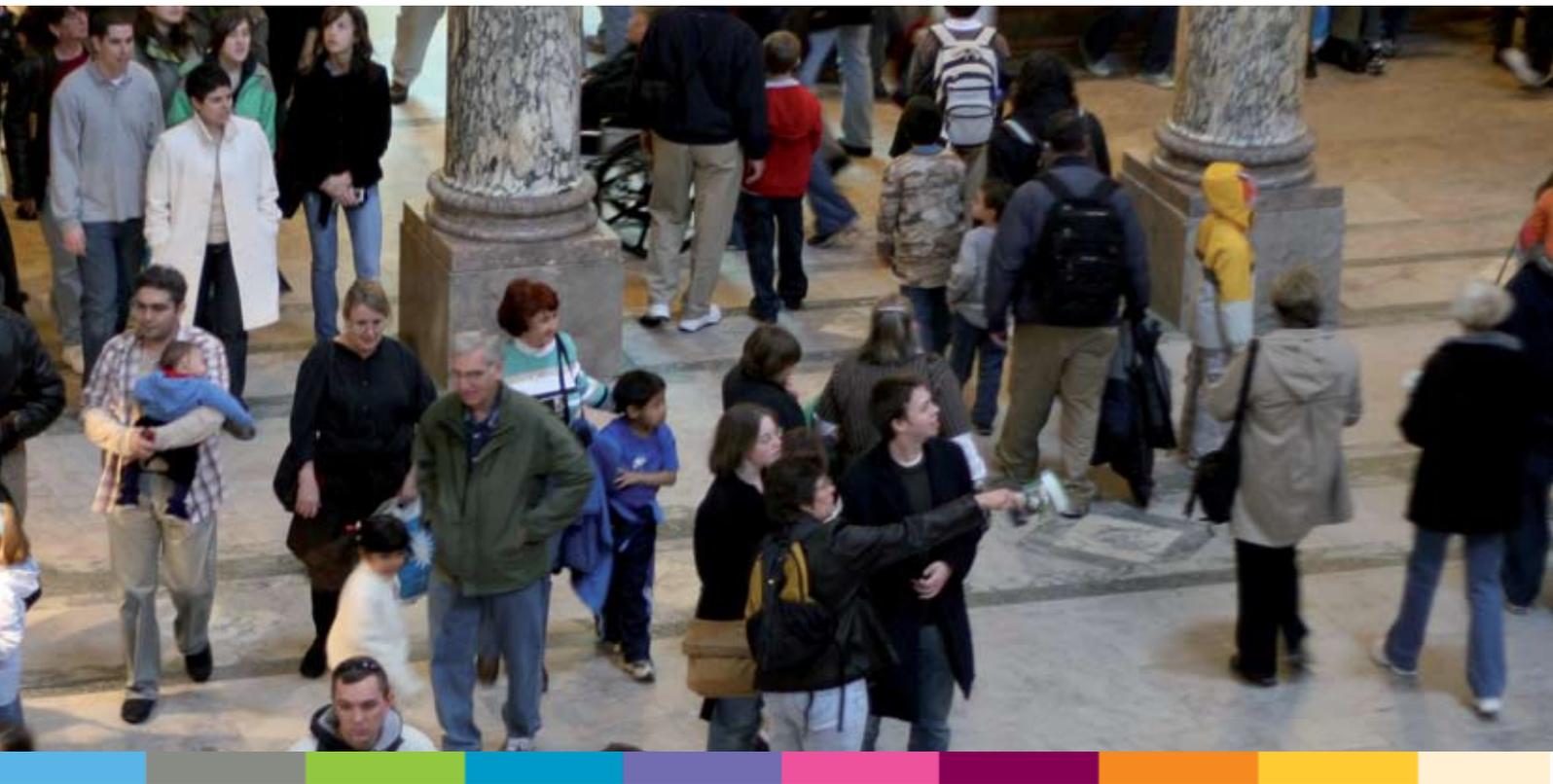
## 1.4.2 Le contrat pour l'économie et l'emploi à Bruxelles (2005-2010)

Issu de la déclaration de politique générale du gouvernement bruxellois, le contrat pour l'économie et l'emploi est un outil politique qui vise, sur une durée de 5 ans :

- la réduction du taux de chômage à Bruxelles par la création d'emplois et par l'intégration dans les emplois vacants de Bruxellois via le renforcement du processus de formation,
- le redéploiement de la Région de Bruxelles-Capitale en remettant l'entreprise au coeur des préoccupations de la ville.

Ce contrat a été élaboré conjointement avec les partenaires sociaux bruxellois et les membres du gouvernement de la Région. Une cellule de suivi et d'évaluation du contrat a été constituée au sein du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale.

Le plan de développement de BRUXELLES FORMATION (cf. point 1.1.2) s'inscrit clairement dans les priorités du contrat pour l'économie et l'emploi.



# QU'EST-CE QUE BRUXELLES FORMATION ?

## I.5 L'ENVIRONNEMENT BRUXELLOIS

Pour rappel, l'emploi est une matière régionale. A Bruxelles, cette matière "bilingue" est gérée par la Région de Bruxelles-Capitale. Elle concerne les travailleurs et les demandeurs d'emploi, qu'ils soient de régime linguistique francophone ou néerlandophone. Matière communautaire, la formation professionnelle relève de la Cocof pour les Bruxellois francophones, de la Communauté flamande et de la Vlaamse Gemeenschap Commissie pour les Bruxellois néerlandophones.

### I.5.1 L'emploi à Bruxelles

L'environnement socio-économique bruxellois est contrasté. La Région de Bruxelles-Capitale est une des régions les plus riches d'Europe et le bassin d'emploi national le plus important. Mais Bruxelles produit aussi exclusion, chômage et pauvreté.

L'emploi bruxellois est essentiellement tertiaire. Bruxelles utilise des travailleurs hautement qualifiés; près d'un poste de travail sur deux est occupé par un diplômé de l'enseignement supérieur. Ceci engendre à la fois une "surqualification" à l'embauche et une exclusion du travailleur peu qualifié.

Le phénomène dit de la « navette » nuit à l'emploi occupé par les Bruxellois. De nombreux Wallons et Flamands travaillent dans la capitale alors que seuls 15% des Bruxellois occupent un emploi en dehors de Bruxelles. Sur les quelques 675.000 emplois à Bruxelles, un peu moins de 47 % sont occupés par ses habitants<sup>3</sup>.

Le chômage bruxellois, plus important que dans les deux autres régions, notamment pour des raisons démographiques, est essentiellement celui des personnes peu qualifiées, des jeunes et des personnes d'origine étrangère. Par ailleurs, la discrimination à l'embauche à l'égard des candidats non européens est une réalité.

Bruxelles compte aussi le taux le plus élevé de chômeurs diplômés de l'enseignement supérieur et universitaire.

#### Emploi et chômage

##### Répartition des emplois à Bruxelles par secteur :<sup>1</sup>

0,1% (primaire) – 12,2 % (secondaire) – 87,7% (tertiaire)

Emplois occupés par des Bruxellois : 46,2 %

Taux de chômage des 15 à 64 ans :<sup>2</sup>

17,7% (Bruxelles) – 5,0 % (Flandre) – 11,8 % (Wallonie)

Taux de chômage des 15 à 24 ans :

35,6% (Bruxelles) – 12,4 % (Flandre) – 32 % (Wallonie)

62% des chômeurs bruxellois ne possèdent pas le diplôme de l'enseignement secondaire supérieur (ou autres études) et 12,4 % des chômeurs bruxellois sont détenteurs d'un diplôme universitaire.<sup>3</sup>

Source : SPF Economie – Direction générale statistique et information économique (1999 à 3ème trimestre 2006)

<sup>1</sup> Source: INS-EFT-2004 - <sup>2</sup> Source: INS-EFT-2006 - <sup>3</sup> Source: Rapport statistique 2005-ORBEm

# QU'EST-CE QUE BRUXELLES FORMATION ?

## I.5.2. La formation à Bruxelles

Les formations sont classées par catégories :

- **L'ALPHABÉTISATION** permet d'acquérir les premières notions en calcul et en français (lu et écrit). Elle s'adresse à des personnes ne possédant pas leur certificat d'études de base.
- **LA FORMATION DE BASE OU PRÉFORMATION** vise l'acquisition de prérequis ou la remise à niveau des connaissances nécessaires pour exercer un emploi ou pour entrer en formation « qualifiante ».
- **LA FORMATION QUALIFIANTE** vise l'apprentissage d'un métier dans un secteur professionnel donné. Elle permet l'accès à une qualification professionnelle et à un emploi rémunéré. Elle concerne aussi l'actualisation des connaissances ou le perfectionnement dans une fonction ou un métier.
- **LA FORMATION QUALIFIANTE EN ALTERNANCE** vise un apprentissage théorique en centre scolaire ou de formation et un apprentissage en entreprise (alternance des périodes).
- **LA FORMATION PAR LE TRAVAIL** permet l'apprentissage d'un métier par une mise en situation de travail réelle. Elle s'adresse aux personnes qui n'ont pas obtenu le certificat d'enseignement secondaire inférieur.

Réparties entre plusieurs opérateurs :

- **BRUXELLES FORMATION** dispense principalement des formations qualifiantes. L'offre de formation est pertinente par rapport à l'emploi. Ce qui signifie que BRUXELLES FORMATION présente une offre de formations adaptée au marché du travail bruxellois. Les métiers actuellement couverts relèvent de l'industrie, de la confection, du nettoyage, de la construction, du transport et de la logistique, du secrétariat et de la comptabilité, de l'informatique, de la communicative, de la gestion et des techniques de vente,...
- **BRUXELLES FORMATION TREMPLIN** dispense aussi des formations de base ou des préformations pour préparer les demandeurs d'emploi aux formations qualifiantes.

# QU'EST-CE QUE BRUXELLES FORMATION ?

• **L'ESPACE FORMATION PME (EFP)** dispense des formations en alternance et des formations qualifiantes pour des candidats âgés de 15 ans minimum. L'EFP prépare le candidat à l'apprentissage d'un métier, à l'exercice d'une profession indépendante (formation chef d'entreprise), à l'actualisation de ses connaissances ou, si nécessaire, à sa réorientation professionnelle.

Les métiers couverts relèvent des soins à la personne (coiffeur...), des métiers de bouche (boucher, restaurateur, boulanger,...), des métiers du bâtiment (électricien, plombier, peintre,...), des métiers verts (fleuriste, arboriste,...), des métiers d'artisans ou de détaillants (bijoutier, photographe,...).

• **LES ORGANISMES D'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE (OISP)** dispensent des formations en alphabétisation, des formations de base et qualifiantes et des formations qualifiantes par le travail. Elles s'adressent à un public qui connaît des difficultés particulières d'accès à l'emploi. Les Missions locales quant à elles, sont chargées d'orienter et de déterminer le profil professionnel des personnes en collaboration avec BRUXELLES FORMATION CARREFOUR et BRUXELLES FORMATION TREMPLIN, tout en assurant ensuite leur guidance pendant la formation.

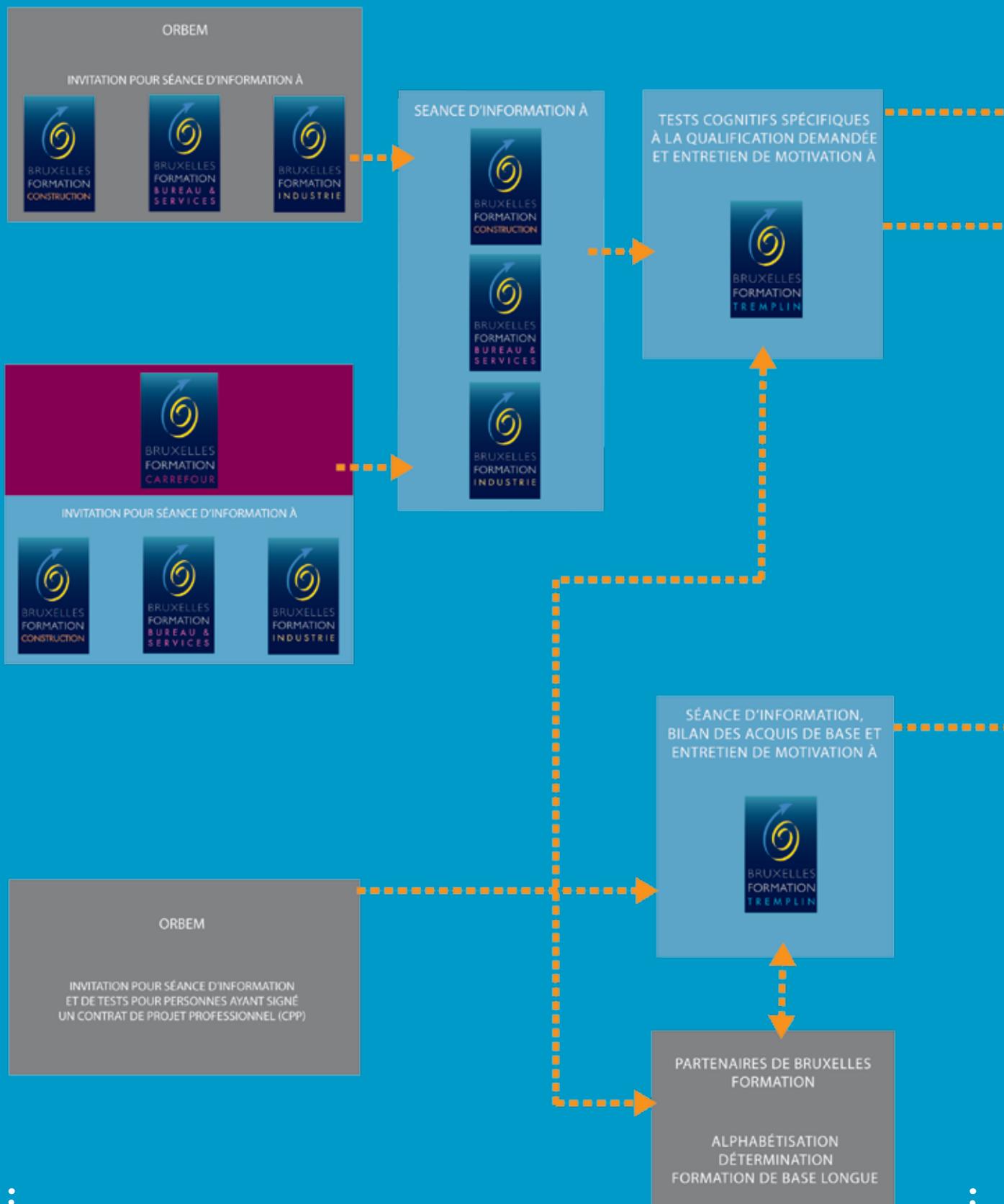
Les formations dispensées touchent des domaines très diversifiés : garde-malade, animateur, commis de cuisine, steward de prévention et de sécurité, etc.

• **L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE** propose aussi une gamme très étendue de formations, souvent en horaire décalé, pour les rendre compatibles avec une activité de formation professionnelle. Il dispense également des formations continues ou du perfectionnement comme complément d'une formation initiale. Il s'adresse aux personnes âgées de 15 ans minimum qui ont suivi au moins deux années scolaires dans l'enseignement de plein exercice.

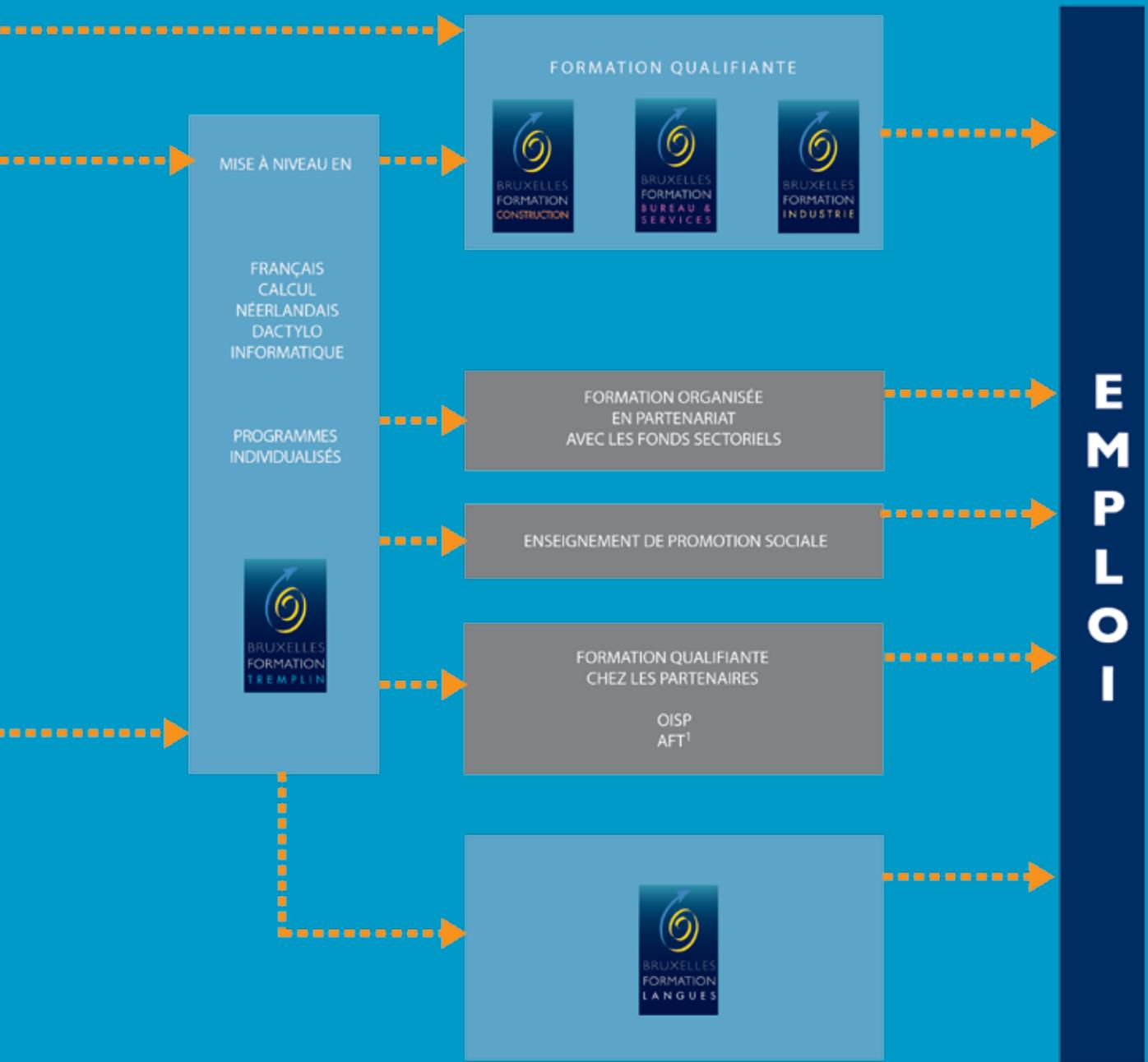
Les domaines de formation sont diverses : métiers de bouche, langues, économie, chimie, environnement, sciences administratives, etc.

• **LA FORMATION POUR HANDICAPÉS.** Depuis le 1er juillet 1997, BRUXELLES FORMATION gère à Bruxelles les compétences de la formation professionnelle pour les personnes handicapées en collaboration avec le service bruxellois francophone des personnes handicapés (SBFPH) relevant de l'administration de la Cocof ( cf pt 7.3.3.).

## 1.6 LE PARCOURS DU DEMANDEUR D'EMPLOI



*avant formation*



<sup>1</sup>AFT : atelier de formation par le travail.



# L'INFORMATION, L'ACCOMPAGNEMENT ET L'ORIENTATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI EN 2006

## 2.1 BRUXELLES FORMATION CARREFOUR

Responsable du Centre : Dominique Lorent (ff)

Nombre de collaborateurs : 11 conseillers (9,3 équivalents temps plein) et 1 administratif

Situé au 93 rue Royale, BRUXELLES FORMATION CARREFOUR est le Centre d'information, de documentation et de conseils en formation professionnelle de BRUXELLES FORMATION.

Son objectif est double :

- *informer les demandeurs d'emploi, les travailleurs et les entreprises des possibilités de formation en Région Bruxelloise.*
- *Informer plus spécifiquement les demandeurs d'emploi sur les formations de BRUXELLES FORMATION.*

Durant l'année 2006, BRUXELLES FORMATION CARREFOUR a reçu 28.768 visites.

Les conseillers apportent à chaque demandeur d'emploi la réponse la plus adéquate, en tenant compte d'un ensemble de paramètres : âge, durée d'inactivité, qualification de base, etc.

Outre le conseil individualisé, BRUXELLES FORMATION CARREFOUR organise des séances d'information à destination de groupes tels que les Missions locales, les organismes d'insertion socioprofessionnelle, etc.

Les quatre réseaux de l'enseignement de promotion sociale sont présents comme partenaires de BRUXELLES FORMATION depuis 1999. Les conseillers y dispensent une information et des conseils spécialisés et approfondis sur leurs propres structures et formations.

Depuis cette année, l'Espace Formation PME (EFP) a également rejoint BRUXELLES FORMATION CARREFOUR.

Une négociation a été menée pour l'installation d'un espace Ressource-Emploi de l'ORBEm afin de préparer son arrivée en 2007.

En 2006, BRUXELLES FORMATION CARREFOUR a également représenté BRUXELLES FORMATION dans les divers salons et bourses à la formation, bourses pour l'emploi organisées dans les communes, la journée de l'emploi organisée par l'ORBEm et la SDRB<sup>1</sup>, les Jobdays, etc..

Un espace accueillant et signifiant pour les usagers a été installé; il est structuré en 3 thématiques :

**choisir un métier - trouver une formation - partir.**

Les outils (papier et informatique) ont été améliorés pour permettre un accès plus facile à l'information.

<sup>1</sup> SDRB : Société de développement régional bruxellois

# BRUXELLES FORMATION CARREFOUR

BRUXELLES FORMATION CARREFOUR soutient les projets européens «Bee»<sup>1</sup> et «Euroguidance ».

En 2006, 8 jeunes Bruxellois ont bénéficié d'une bourse, dans le cadre du projet « Bee », pour effectuer un stage formatif de trois mois dans une entreprise européenne.

Dans le cadre des activités d'Euroguidance, une base de données «Partir» a été créée. Elle répertorie les sites de formations et de stages professionnels en Europe.

A découvrir sur : [www.bruxellesformation.be](http://www.bruxellesformation.be)

Fin 2006, nous avons mis en ligne une nouvelle version de la base de données **Dorifor (Données régionales d'information sur la formation)** qui recense la totalité des formations pour adultes en région Bruxelloise.

[www.dorifor.be](http://www.dorifor.be)

Chaque mois, plus de 10.000 personnes se connectent sur le site.

Plus de **3.000 formations dispensées par 800 organismes** y sont présentées sous forme de fiches reprenant un ensemble d'informations concrètes : résumé de la formation, conditions d'accès, horaires, fréquence, certification proposée en cas de réussite.

Un espace pour le personnel et pour les partenaires a également été développé sur le site au cours de cette année.

## 2.2 BRUXELLES FORMATION TREMLIN

*Directrice de Pôle : Evelyne Coppens*

*Nombre de collaborateurs : 7 administratifs (6,8 équivalents temps plein) - 23 pédagogiques (18,9 équivalents temps plein)*

Depuis début 2006, BRUXELLES FORMATION TREMLIN, dénommé auparavant «pôle de recrutement, d'accompagnement et d'orientation» est également situé dans notre bâtiment de la rue Royale.

L'objectif est de veiller aux sélections et remises à niveau des connaissances de base des candidats aux formations qualifiantes de BRUXELLES FORMATION INDUSTRIE, BRUXELLES FORMATION CONSTRUCTION ET BRUXELLES FORMATION BUREAU & SERVICES.

Pour répondre à ces objectifs, BRUXELLES FORMATION TREMLIN accomplit différentes missions :

- *prise en charge administrative et pédagogique des candidats aux formations,*
- *organisation de bilans portant sur les connaissances de base et celles spécifiquement liées aux critères d'accès aux formations demandées (bilans de compétences),*
- *entretiens individuels afin de confirmer le choix de formation du candidat,*
- *mise en place de formations de base individualisées pour permettre l'accès aux formations qualifiantes,*
- *délibération des candidats admissibles en formation qualifiante et réorientation en cas de refus d'accès.*

BRUXELLES FORMATION TREMLIN organise également des formations de base et propose un parcours de formation pour les personnes ayant signé un contrat de projet professionnel (CPP) avec l'ORBEm.

# BRUXELLES FORMATION TREMLIN

## **Contenus des formations de base :**

Pour les formations dispensées par BRUXELLES FORMATION INDUSTRIE et BRUXELLES FORMATION CONSTRUCTION :

- (re)mises à niveau en calcul, géométrie, système métrique, raisonnement, etc. adaptées aux contenus et niveaux requis pour l'admission en formation qualifiante.

Pour les formations de BRUXELLES FORMATION BUREAU & SERVICES :

- (re)mises à niveau en français, néerlandais, (oral et écrit), calcul, dactylo, bureautique, organisées en fonction des besoins et des objectifs de chaque stagiaire.

## **En 2006, BRUXELLES FORMATION TREMLIN a également réalisé les actions suivantes:**

- *Dans le cadre de sa mission de gestion partielle du contrat de projet professionnel, coordination d'autres actions de formations organisées chez les partenaires de BRUXELLES FORMATION : aides à domicile, femmes et valets de chambre, certificat d'enseignement deuxième degré, repasseuses.*
- *Dans le cadre d'un partenariat avec l'enseignement de promotion sociale (EPFC), mise en place d'une formation de technicien en comptabilité pour permettre aux personnes motivées par la comptabilité d'obtenir le CTSS <sup>1</sup>.*
- *Dans le cadre d'un partenariat avec « Softwair » : agents de gardiennage (formation de base et contrôle des personnes).*
- *Dans le cadre d'un partenariat avec le Fonds de Formation du Secteur Horeca : femmes et valets de chambre, commis de cuisine et commis de salle.*

## **En 2006, BRUXELLES FORMATION TREMLIN a également développé avec BRUXELLES FORMATION MANAGEMENT et multimédiaTIC un programme de lutte contre la fracture numérique :**

- *formations « Microsoft Suite Office » s'adressant à un public professionnellement qualifié mais justifiant de l'utilité de cette formation dans leur recherche d'emploi,*
- *programmes d'au moins 25 heures d'initiation à l'informatique intégrés dans les formations de base de tous les stagiaires en formation,*
- *programme intensif d'initiation au PC d'une durée de 120h en partenariat avec Euclides et en gestion propre.*

# BRUXELLES FORMATION TREMLIN

**En outre , BRUXELLES FORMATION TREMLIN est le point de départ du parcours de formation.**

Il s'adresse principalement, mais pas uniquement, aux jeunes ayant signé un contrat de projet professionnel avec l'ORBEm. Il assure un bilan de leurs acquis de base, évalue la faisabilité du projet professionnel et en détermine les étapes.

Le parcours de formation construit avec le stagiaire peut avoir lieu à BRUXELLES FORMATION TREMLIN, dans un autre pôle de BRUXELLES FORMATION si les acquis de base se révèlent suffisants pour y suivre une formation qualifiante, chez un partenaire de BRUXELLES FORMATION sous réserve de la réussite des tests de sélection, auprès d'une Mission locale en détermination professionnelle, auprès de centres de formation non conventionnés par BRUXELLES FORMATION, des services d'aide psycho-sociale, ...

En fin de module, une évaluation des acquis et de la motivation de chaque stagiaire est réalisée et permet de déterminer l'étape suivante : entrée en formation qualifiante au sein de BRUXELLES FORMATION ou chez un partenaire, approfondissement de la remise à niveau (possibilité de suivre un deuxième module), préformation ciblée chez un partenaire, détermination professionnelle en Mission locale, retour sur le marché de l'emploi, entrée dans un centre de formation non conventionné (Promotion sociale par exemple).



# BRUXELLES FORMATION TREMLIN

BRUXELLES FORMATION TREMLIN						
Formation	Demandeurs d'emploi		Travailleurs		Total	
	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires
Agent de sécurité	7353	38	0	0	7353	38
Aide à domicile	3370	23	0	0	3370	23
Commis de cuisine	12666	15	0	0	12666	15
Commis de salle	12638	16	0	0	12638	16
Femme/valet de chambre	3388	16	0	0	3388	16
Formation de base calcul intensif	12142	159	0	0	12142	159
Formation de base	77816	512	59	2	77875	514
Formation de base anglais **	80	1	0	0	80	1
Formation de base CE2D <sup>1</sup> professionnel *	5031	20	0	0	5031	20
Formation de base français moyen **	0	0	212	1	212	1
Formation de base initiation PC	7644	72	0	0	7644	72
Formation de base néerlandais **	380	7	0	0	380	7
Formation de base suite office	11071	70	174	2	11244	72
Français langue étrangère **	307	2	0	0	307	2
Langue base	357	2	0	0	357	2
Préparation CE2D professionnel services sociaux	7443	13	0	0	7443	13
Repasseur/repasseuse	2484	18	0	0	2484	18
Technicien en comptabilité **	377	4	0	0	377	4
<b>Total TREMLIN 2006</b>	<b>164543</b>	<b>960</b>	<b>444</b>	<b>5</b>	<b>164987</b>	<b>965</b>
Total TREMLIN 2005	140687	927	1813	14	142500	941
<b>Variation 2005-2006, en %</b>	<b>+17,0%</b>	<b>+3,6%</b>	<b>-75,5%</b>	<b>-64,3%</b>	<b>+15,8%</b>	<b>+2,6%</b>

\* en collaboration avec l'Insertion socioprofessionnelle

\*\* en collaboration avec l'Enseignement de promotion sociale

Profil des stagiaires - BRUXELLES FORMATION TREMLIN - 2006 - en %					
Hommes	42,3	Moins de 25 ans	28,7	Primaire ou moins	11,9
Femmes	57,7	25-34 ans	37,6	CESI	34,0
Belges	64,9	35-44 ans	24,5	CESS	30,1
Européens	8,0	45-54 ans	8,2	Supérieur	6,2
Autres	27,2	55 ans et plus	1,0	Autre / Indéterminé	17,8

Européens : Europe des 25

## 3.1 LA MODULARISATION DE LA FORMATION

En 2006, la Direction de BRUXELLES FORMATION a retenu la “modularisation des formations” comme une des priorités de son plan de développement. Elle souhaite ainsi favoriser les passerelles et les filières de formation entre opérateurs, réduire et optimiser les temps individuels de formation, rentabiliser les capacités de formation des centres de BRUXELLES FORMATION.

Dès 2003, des expérimentations d’organisation modulaire des formations qualifiantes avaient été menées à BRUXELLES FORMATION BUREAU & SERVICES sur les formations “employé administratif” et “secrétaire”, suivies en 2005 par une expérimentation sur “agent en comptabilité” et “assistant comptable”. Ces expérimentations font l’objet d’un suivi attentif et un dispositif d’amélioration continue est en place avec les responsables du centre concerné.

En 2006, le transfert de cette expérience a été préparé pour être développé en 2007 à BRUXELLES FORMATION CONSTRUCTION (pour les formations coffreur et monteur chauffage central) et à BRUXELLES FORMATION INDUSTRIE (mécanicien automobile et soudeur).

L’organisation modulaire vise la construction et l’expérimentation de dispositifs de formation basés sur un découpage des objectifs de la formation en modules. Elle se base sur la “démarche référentielle” adoptée par BRUXELLES FORMATION, chaque module se rapportant en effet à une activité ou à une ou plusieurs compétence(s) du métier visé. (voir page 30)

Découper la formation en modules en tenant compte du contexte, des moyens, des ressources disponibles, du public, implique également un mode d’organisation spécifique des ressources ainsi que des modalités d’organisation particulières permettant d’atteindre les objectifs définis pour la formation.

De nombreux enjeux nous poussent à nous engager dans cette voie : les développements européens en matière d’ECVET<sup>1</sup> ; l’adoption d’une logique cohérente avec les développements du Consortium de validation des compétences ; les projets de passerelles entre opérateurs et in fine la possibilité pour l’usager de valoriser ses acquis par la reconnaissance et la capitalisation de ceux-ci.

<sup>1</sup> ECVET : dispositif de crédits d’apprentissage européens pour la formation et l’enseignement professionnel

## 3.2 RÉFÉRENTIELS ET ANALYSE DES COMPÉTENCES

Dans le champ de la formation professionnelle, la démarche référentielle se situe à l'interface de l'emploi et de la formation. Elle permet de fixer des balises pour la formation en termes de méthode et de produits, en laissant aux différents acteurs le soin de définir sur cette base les modalités de leurs interventions respectives.

La démarche référentielle est donc à la fois :

- une méthode d'analyse – elle établit un lien entre situation de travail, compétences et formation,
- un ensemble de produits issus de l'application « standardisée » de cette méthode (référentiel métier, activités, compétences et référentiel formation),
- un support à l'accompagnement pédagogique des formateurs.

Pour BRUXELLES FORMATION, la démarche référentielle s'inscrit dans un double objectif :

1. Outiller en propre pour développer une offre de formation qualifiante axée sur des compétences professionnelles définies par rapport à des métiers et à des situations professionnelles concrètes tout en favorisant l'individualisation des parcours de formation et en apportant une réponse personnalisée aux besoins et attentes des stagiaires.
2. Etablir des points de repère : les référentiels donnent une lisibilité au dispositif de formation et d'évaluation permettant l'établissement de contrats clairs entre l'organisme de formation et ses utilisateurs ou partenaires.

La démarche référentielle a été déployée au sein de BRUXELLES FORMATION LOGISTIQUE, BRUXELLES FORMATION BUREAU & SERVICES et BRUXELLES FORMATION MANAGEMENT et multimédiaTIC dans le cadre de la conception, du développement et/ou de la maintenance des formations suivantes : chauffeur poids lourd, agent en comptabilité, assistant comptable, employé administratif, secrétaire, webdesigner et web développeur.

Son implantation progressive au sein de BRUXELLES FORMATION croise d'autres problématiques traitées par ailleurs dans le cadre du plan de développement : la modularisation des formations, l'organisation de passerelles intra ou interopérateur(s), l'évaluation des stagiaires, la reconnaissance des acquis, la validation des compétences, ...

# LA FORMATION EN 2006

## 3.3 LA VALIDATION DES COMPÉTENCES

Depuis février 2004, BRUXELLES FORMATION accueille dans ses locaux le Comité directeur et la Cellule exécutive du Consortium de validation des compétences.

L'objectif majeur de ce dispositif est de permettre aux personnes de plus de 18 ans de faire reconnaître officiellement des compétences acquises par l'expérience de travail, par la formation professionnelle et/ou par l'expérience de vie. Cette reconnaissance est organisée via un Consortium d'organismes publics regroupant : BRUXELLES FORMATION, l'Enseignement de promotion sociale, le Forem, l'IFAPME<sup>1</sup>, le SFPME<sup>2</sup>, lesquels mettent en œuvre les centres de validation. Les compétences sont formellement reconnues au travers de « Titres de compétences » délivrés, au nom de la Communauté Française, de la Région Wallonne et de la Commission Communautaire Française, suite à une épreuve de validation dans un centre agréé.

Cette procédure s'adresse aux travailleurs ou demandeurs d'emploi - ces derniers ayant la priorité - ainsi qu'aux porteurs d'une compétence non reconnue ne disposant pas du diplôme de l'enseignement secondaire supérieur (CESS).

Fin décembre 2006, de nombreux métiers étaient concernés : aide-comptable, opérateur call-center, employé administratif, découpeur-désosseur, préparateur-vendeur en boucherie, maçon, carreleur, peintre en bâtiment, coffreur, conducteur d'engins de terrassement, mécanicien d'entretien, mécanicien automatique, couvreur, installateur sanitaire, technicien en système d'usinage, coiffeur,... Ces métiers appartiennent tous aux fonctions dites « critiques », c'est-à-dire aux métiers pour lesquels il existe une pénurie de main d'œuvre.

En 2005, BRUXELLES FORMATION CONSTRUCTION a été reconnu comme centre de validation agréé pour le métier de maçon et en 2006 pour celui d'installateur sanitaire.

En 2006, BRUXELLES FORMATION BUREAU & SERVICES a été reconnu comme centre de validation agréé pour le métier d'expert comptable.

Le financement du Consortium de validation des compétences est assuré par les opérateurs partenaires suivant une clé de répartition. La Cocof, via BRUXELLES FORMATION, contribue à hauteur de 20% à la mise publique totale du consortium.

<sup>1</sup> IFAPME : Institut wallon de formation en alternance et des indépendants et petites et moyennes entreprises

<sup>2</sup> SFPME : Service de formation de petites et moyennes entreprises

BRUXELLES FORMATION



67

# LES ACTIVITÉS DE FORMATION EN 2006

## 4.1 LES FORMATIONS QUALifiantES POUR DEMANDEURS D'EMPLOI

### 4.1.1 BRUXELLES FORMATION CONSTRUCTION

Directeur de Pôle : Louis Boutriau

Nombre de collaborateurs : 8 administratifs (7 équivalents temps plein) – 18 pédagogiques (16,6 équivalents temps plein)

Les formations proposées par BRUXELLES FORMATION CONSTRUCTION concernent les métiers de la construction – coffreur, maçon, couvreur-zingueur, plafonneur, carreleur, peintre, installateur sanitaire, chauffagiste, électricien du bâtiment – et celui du nettoyage professionnel .

Ces formations, d'une durée moyenne de 30 semaines, sont destinées à des adultes demandeurs d'emploi; elles sont généralement suivies d'un stage en entreprise. Grâce à leur caractère technique et qualifiant, elles débouchent dans la majorité des cas sur des emplois dans le secteur secondaire.

BRUXELLES FORMATION CONSTRUCTION organise également des modules plus courts et à la carte destinés aux travailleurs souhaitant se recycler ou se perfectionner.

Certaines de ces formations se font en convention avec les fonds sectoriels partenaires suivants :

- Le Centre de formation du nettoyage (CFN).
- Le Fonds de la formation professionnelle de la construction (FFC).
- La Fondation pour l'éducation et pour la formation professionnelle-secteur des électriciens (Formelec).
- Le Centre de formation de la Cpnae (Cefora), en assistant chef de chantier, assistant métreur deviseur, inspecteur en nettoyage .

Pour 2006, quelques événements peuvent être mis en évidence :

- La section de carrelage a été réouverte.
- BRUXELLES FORMATION CONSTRUCTION a été reconnu comme centre de validation des compétences pour le métier d'installateur sanitaire; des épreuves de validation ont été organisées pour ce métier ainsi qu'en maçonnerie.
- La formation en techniques de construction destinée aux travailleurs des entreprises associées au FFC s'est poursuivie sur 20 samedis.
- Une première expérience de formation courte -auxiliaires de ménage -a été mise sur pied.

BRUXELLES FORMATION CONSTRUCTION est toujours très actif dans la promotion et la supervision des formations professionnelles individuelles d'intégration en entreprise (FPI-E). (voir p. 51)

Depuis septembre 2002, BRUXELLES FORMATION CONSTRUCTION accueille des jeunes de moins de 25 ans dans le cadre du «Régime d'apprentissage construction» (RAC).

# BRUXELLES FORMATION CONSTRUCTION

Il s'agit d'une formation en alternance de 18 mois (80% en entreprise et 20% en Centre de formation) qui offre aux stagiaires un contrat rémunéré.

Vu le faible succès de cette initiative, fin 2005 – début 2006, BRUXELLES FORMATION a mené des contacts renforcés avec le FFC, la Chambre de la construction de Bruxelles-Hal-Vilvoorde et le Service accompagnement de l'ORBEm afin de promouvoir la mesure auprès des employeurs et des demandeurs d'emploi.

BRUXELLES FORMATION CONSTRUCTION – hors FPI-E & RAC						
Formation	Demandeurs d'emploi		Travailleurs		Total	
	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires
Aide à domicile	290	8	0	0	290	8
Assistant chef de chantier	7553	12	0	0	7553	12
Assistant chef d'équipe	0	0	4392	62	4392	62
Assistant metreur-deviseur	9842	24	0	0	9842	24
Base lecture de plan pour métiers du gros œuvre	222	7	696	18	918	25
Carreleur	10495	28	110	1	10605	29
Chauffage central	5494	11	192	5	5686	16
Coffreur	8414	29	1696	28	10110	57
Couvreur	7984	20	714	14	8698	34
Electricien du bâtiment	11741	27	200	5	11941	30
Inspecteur en nettoyage	7036	23	0	0	7036	23
Jury d'examen construction ouvrier QI <sup>1</sup>	0	0	91	10	91	10
Maçon	23669	79	2305	46	25973	125
Nettoyeur professionnel	13083	33	821	32	13904	65
Peintre	13014	27	433	9	13447	36
Plafonneur	9215	25	454	16	9669	41
Plombier	10908	24	40	1	10948	25
Préformation chauffage central	1323	15	125	1	1448	16
Réglage de brûleurs	3882	9	0	0	3882	9
Validation des compétence maçon – MACI*	6	1	124	9	130	10
Validation des compétences maçon – MAC 3*	0	0	6	1	6	1
Validation installateur sanitaire	6	1	36	4	42	5
<b>Total CONSTRUCTION hors FPI-E &amp; RAC</b>	<b>144175</b>	<b>385</b>	<b>12434</b>	<b>248</b>	<b>156609</b>	<b>633</b>

\* MACI : unités de compétences : Chaque métier est subdivisé en unités de compétences qui en elles-mêmes ont une signification sur le marché de l'emploi. On valide par unité de compétences

<sup>1</sup> QI : qualifié premier niveau

# BRUXELLES FORMATION CONSTRUCTION

## BRUXELLES FORMATION CONSTRUCTION – FPI-E & RAC

Formation	Demandeurs d'emploi (FPI-E)		Travailleurs (RAC)		Total	
	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires
Assistant chef de chantier	3468	6	0	0	3468	6
Assistant metreur-deviseur	1104	1	0	0	1104	1
Coffreur	440	1	0	0	440	1
Couvreur	760	3	136	5	896	8
Maçon	5704	10	0	0	5704	10
Monteur en chauffage central	0	0	28	1	28	1
Nettoyeur professionnel	914	1	0	0	914	1
Peintre	0	0	126	1	126	1
Plafonneur	88	1	75	1	163	2
Plombier	648	1	16	1	664	2
Technicien en chauffage central	1848	3	0	0	1848	3
<b>Total CONSTRUCTION FPI &amp; RAC</b>	<b>14974</b>	<b>27</b>	<b>380</b>	<b>8</b>	<b>15354</b>	<b>35</b>

## BRUXELLES FORMATION CONSTRUCTION – Total

	Demandeurs d'emploi		Travailleurs		Total	
	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires
<b>Total CONSTRUCTION 2006</b>	<b>159149</b>	<b>393</b>	<b>12814</b>	<b>256</b>	<b>171963</b>	<b>649</b>
Total construction 2005	139601	352	11086	257	150687	609
<b>Variation 2005-2006, en %</b>	<b>+14,0%</b>	<b>+11,6%</b>	<b>+15,6%</b>	<b>-0,4%</b>	<b>+14,1%</b>	<b>+6,6%</b>

## Profil des stagiaires - BRUXELLES FORMATION CONSTRUCTION – 2006 – en %

Hommes	92,3	Moins de 25 ans	23,7	Primaire ou moins	10,9
Femmes	7,7	25-34 ans	34,5	CESI	46,7
Belges	52,4	35-44 ans	31,7	CESS	27,9
Européens	8,6	45-54 ans	9,7	Supérieur	3,2
Autres	39,0	55 ans et plus	0,3	Autre / Indéterminé	11,2

Européens : Europe des 25

## 4.1.2 BRUXELLES FORMATION INDUSTRIE

Directeur de Pôle : Stefano Montel

Nombre de collaborateurs : 10 administratifs (7,9 équivalents temps plein) – 15 pédagogiques (13 équivalents temps plein)

Les formations proposées par BRUXELLES FORMATION INDUSTRIE concernent tous les secteurs d'activité de type technique et industriel. Elles s'adressent aux demandeurs d'emploi ou aux travailleurs souhaitant se réorienter, se recycler ou encore se perfectionner.

Grâce à leur caractère technique et qualifiant, ces formations débouchent généralement sur une employabilité reconnue dans le secteur de l'industrie.

Certaines de ces formations se font en convention avec les fonds sectoriels partenaires suivants :

- La Fondation pour la formation professionnelle dans les secteurs automobiles et connexes (Educam).
- La section bruxelloise du fonds régional pour la promotion de l'emploi des ouvriers des fabrications métalliques du Brabant (FRM Bruxelles).
- La Formation pour l'éducation et pour la formation professionnelle – secteur des électriciens (Formelec).
- Le centre de formation de la CPNAE (Commission Paritaire Nationale Auxiliaire pour Employés) (Cefora).

BRUXELLES FORMATION INDUSTRIE - hors FPI-E						
Formation	Demandeurs d'emploi		Travailleurs		Total	
	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires
Agent de maintenance HVAC	16039	22	0	0	16039	22
Agent de maintenance industrielle	2796	10	0	0	2796	10
Aide tôlier	1719	7	288	72	2007	79
CAO pour modéliste	1996	4	0	0	1996	4
DAO pour styliste	1694	8	0	0	1694	8
Electricien du bâtiment	2239	20	0	0	2239	20
Electromécanique	12358	24	144	7	12502	31
Fraiseur	727	2	0	0	727	2
Mécanicien automobile	21190	55	420	12	21610	67
Modéliste en confection	1267	3	0	0	1267	3
Modéliste polyvalent	5549	7	0	0	5549	7
Monteur en réfrigération commerciale	3407	8	0	0	3407	8
Nouvelles technologies du bâtiment	5025	17	277	8	5302	25

BRUXELLES FORMATION INDUSTRIE - hors FPI-E (suite)						
Formation	Demandeurs d'emploi		Travailleurs		Total	
	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires
Préformation électricité	5561	30	387	11	5948	41
Préformation soudeur	11151	56	0	0	11151	56
Préformation tuyauteur	673	11	0	0	673	11
Soudeur	20473	50	585	17	21057	67
Soudure/tôlerie pour soudeur	816	4	0	0	816	4
Technicien ascenseur	6602	11	0	0	6602	11
Tourneur	4308	9	0	0	4308	9
Tuyauteur industriel	11595	19	0	0	11595	19
<b>Total INDUSTRIE hors FPI-E</b>	<b>137181</b>	<b>307</b>	<b>2101</b>	<b>125</b>	<b>139281</b>	<b>432</b>

BRUXELLES FORMATION INDUSTRIE - FPI-E		
Formation	Demandeurs d'emploi	
	Heures	Stagiaires
Agent de maintenance HVAC	887	4
Aide mécanicien automobile	1174	2
Assistant(e) de production	620	1
Electromécanicien de maintenance	3288	4
Monteur en réfrigération commerciale	1849	3
Technicien ascenseur	381	1
Tôlier plieur	494	1
<b>Total INDUSTRIE FPI-E</b>	<b>8693</b>	<b>16</b>

BRUXELLES FORMATION INDUSTRIE - Total						
	Demandeurs d'emploi		Travailleurs		Total	
	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires
<b>Total INDUSTRIE 2006</b>	<b>145873</b>	<b>309</b>	<b>2101</b>	<b>125</b>	<b>147974</b>	<b>434</b>
Total Industrie 2005	141224	375	825	27	142049	402
<b>Variation 2005-2006, en %</b>	<b>+3,3%</b>	<b>-17,6%</b>	<b>+154,7%</b>	<b>+363,0%</b>	<b>+4,2%</b>	<b>+8,0%</b>

Profil des stagiaires - BRUXELLES FORMATION INDUSTRIE- 2006 - en %					
Hommes	94,7	Moins de 25 ans	17,3	Primaire ou moins	7,3
Femmes	5,3	25-34 ans	43,5	CESI	45,6
Belges	54,1	35-44 ans	29,7	CESS	35,3
Européens	7,4	45-54 ans	7,6	Supérieur	2,3
Autres	38,5	55 ans et plus	1,8	Autre / Indéterminé	9,4

Européens : Europe des 25

## 4.1.3 BRUXELLES FORMATION LOGISTIQUE

*Directeur de Pôle : Stéfano Montel*

*Nombre de collaborateurs : 1 administratif – 13 pédagogiques (11,8 équivalents temps plein)*

Les formations proposées par BRUXELLES FORMATION LOGISTIQUE concernent tous les secteurs d'activité de la logistique et du transport.

Elles s'adressent aux demandeurs d'emploi ou aux travailleurs souhaitant se réorienter, se recycler ou encore se perfectionner. Grâce à leur caractère technique et qualifiant, ces formations débouchent généralement sur une employabilité reconnue dans ce secteur.

Certaines de ces formations se font en convention avec les fonds sectoriels partenaires suivants :

- Le Fonds social du transport de marchandises et activités connexes pour compte de tiers (FST).
- Le Fonds social pour les ouvriers des entreprises de services publics et spéciaux d'autobus et des services d'autocars (Bus Car).
- Le Fonds social des entreprises de taxis et de taxis-camionnettes.
- Le Cefora.

Les formations se donnent sur notre site d'Anderlecht et sur notre site du Quai des Usines.



# BRUXELLES FORMATION LOGISTIQUE

BRUXELLES FORMATION LOGISTIQUE (HORS FPI-E)						
Formation	Demandeurs d'emploi		Travailleurs		Total	
	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires
ADR	2647	80	287	12	2934	92
ADR recyclage	63	3	371	22	434	25
Bagagiste d'aéroport	2584	27	0	0	2584	27
Bus-Car pratique	4453	23	0	0	4453	23
Bus-Car théorique	4640	30	0	0	4640	30
Chauffeur-livreur pratique	4905	20	0	0	4905	20
Chauffeur-livreur Théorique	3428	21	0	0	3428	21
Chauffeur taxi	7065	52	0	0	7065	52
Conducteur poids lourds pratique C	7074	33	0	0	7074	33
Conducteur poids lourds théorie	8752	57	0	0	8752	57
Conducteur poids lourds pratique	7183	25	0	0	7183	25
Conducteur poids lourds pratique CE	3252	16	0	0	3252	16
Essai professionnel – chauffeur poids lourds	1741	93	0	0	1741	93
Essai professionnel – chauffeur livreur	605	39	0	0	605	39
Législation transport	0	0	140	24	140	24
Magasinier	1214	6	0	0	1214	6
Stage d'acculturation Bus/Car	1341	43	0	0	1341	43
Stage d'acculturation chauffeur livreur	249	6	0	0	249	6
Stage d'acculturation poids lourds	465	10	0	0	465	10
<b>Total LOGISTIQUE hors FPI-E</b>	<b>61657</b>	<b>418</b>	<b>798</b>	<b>58</b>	<b>62455</b>	<b>476</b>

BRUXELLES FORMATION LOGISTIQUE - FPI-E		
Formation	Demandeurs d'emploi	
	Heures	Stagiaires
Conducteur poids lourds	1050	6
<b>Total LOGISTIQUE - FPI-E</b>	<b>1050</b>	<b>6</b>

BRUXELLES FORMATION LOGISTIQUE – Total						
	Demandeurs d'emploi		Travailleurs		Total	
	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires
<b>Total LOGISTIQUE 2006</b>	<b>62707</b>	<b>418</b>	<b>798</b>	<b>58</b>	<b>63505</b>	<b>476</b>
Total Logistique 2005	60833	353	1724	100	62557	453
<b>Variation 2005-2006, en %</b>	<b>+3,1%</b>	<b>+18,4%</b>	<b>-53,7%</b>	<b>-42,0%</b>	<b>+1,5%</b>	<b>+5,1%</b>

Profil des stagiaires - BRUXELLES FORMATION LOGISTIQUE – 2006 – en %					
Hommes	97,5	Moins de 25 ans	16,0	Primaire ou moins	7,4
Femmes	2,5	25-34 ans	39,7	CESI	49,6
Belges	64,5	35-44 ans	30,5	CESS	35,1
Européens	4,8	45-54 ans	11,3	Supérieur	2,3
Autres	30,7	55 ans et plus	2,5	Autre / Indéterminé	5,7

## 4.1.4 BRUXELLES FORMATION BUREAU & SERVICES

*Directrice de Pôle : Martine Schoukens*

*Nombre de collaborateurs : 2 gestionnaires pédagogiques - 7 administratifs (5 équivalents temps plein)  
23 formateurs (22,1 équivalents temps plein)*

Les formations de BRUXELLES FORMATION BUREAU & SERVICES s'adressent aux demandeurs d'emploi qui souhaitent se former, se recycler, se perfectionner ou se reconvertir dans un métier administratif : employé administratif, secrétaire, agent en comptabilité, assistant comptable, télé-opérateur, superviseur de télé-opérateurs, assistant du responsable logistique.

En 2006, BRUXELLES FORMATION BUREAU & SERVICES a conclu des conventions de collaboration avec plusieurs partenaires, à savoir :

- le Centre de formation de la commission paritaire nationale auxiliaire pour employés (fonds sectoriel Cefora),
- Téléport<sup>1</sup>,
- Belgacom (formations de télé-opérateurs).

Les formations d'agents en comptabilité et d'assistants comptables sont modularisées depuis avril 2005. Pour ce Pôle, la démarche de modularisation a débuté en 2003 avec la formation d'employés administratifs et de secrétaires.

<sup>1</sup>Téléport est un organisme situé à Molenbeek qui met à la disposition de BRUXELLES FORMATION un call center équipé. Après une formation au sein du Pôle, les stagiaires bénéficient de cette infrastructure pour une durée de dix semaines. Téléport accueille en permanence deux groupes de douze téléopérateurs et téléopératrices.



# BRUXELLES FORMATION BUREAU & SERVICES

BRUXELLES FORMATION BUREAU & SERVICES – hors FPI-E						
Formation	Demandeurs d'emploi		Travailleurs		Total	
	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires
Agent en comptabilité	5584	27	0	0	5584	27
Aide comptable / assistant comptable	6441	22	0	0	6441	22
Assistant du responsable logistique	4188	10	0	0	4188	10
Employé administratif	15888	66	0	0	15888	66
Formation de base anglais débutant	921	13	0	0	921	13
Formation en secrétariat	89234	212	0	0	89234	212
Superviseur call-center	6017	18	76	1	6093	19
Télé-opérateur	55785	120	0	0	55785	120
Tronc commun comptabilité	21226	60	0	0	21226	60
Validation aide comptable MAC2*	0	0	23	3	23	3
<b>Total BUREAU ET SERVICES hors FPI</b>	<b>205282</b>	<b>416</b>	<b>99</b>	<b>4</b>	<b>205381</b>	<b>420</b>

BRUXELLES FORMATION BUREAU & SERVICES –FPI-E		
Formation	Demandeurs d'emploi	
	Heures	Stagiaires
Commis en travaux de secrétariat	128	1
<b>Total BUREAU ET SERVICES FPI</b>	<b>128</b>	<b>1</b>

BRUXELLES FORMATION BUREAU & SERVICES – Total						
	Demandeurs d'emploi		Travailleurs		Total	
	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires
<b>Total BUREAU ET SERVICES 2006</b>	<b>205410</b>	<b>416</b>	<b>99</b>	<b>4</b>	<b>205509</b>	<b>420</b>
Total Bureau et services 2005	202060	400	622	3	202682	403
<b>Variation 2005-2006, en %</b>	<b>+1,7%</b>	<b>+4,0%</b>	<b>-84,1%</b>	<b>+33,3%</b>	<b>+1,4%</b>	<b>+4,2%</b>

Profil des stagiaires - BRUXELLES FORMATION BUREAU & SERVICES – 2006 – en %					
Hommes	31,2	Moins de 25 ans	27,4	Primaire ou moins	2,1
Femmes	68,8	25-34 ans	43,6	CESI	28,6
Belges	74,3	35-44 ans	21,2	CESS	57,1
Européens	9,0	45-54 ans	6,9	Supérieur	6,4
Autres	16,7	55 ans et plus	1,0	Autre / Indéterminé	5,7

Européens : Europe des 25

\* MAC2 : unités de compétences : Chaque métier est subdivisé en unités de compétences qui en elles-mêmes ont une signification sur le marché de l'emploi. On valide par unité de compétences

## 4.1.5 BRUXELLES FORMATION MANAGEMENT & multimédiaTIC

*Directeur de Pôle : Pierre Flamand*

*Nombre de collaborateurs : 5 administratifs - 12 pédagogiques*

BRUXELLES FORMATION MANAGEMENT et multimédiaTIC s'adresse essentiellement à un public de niveau d'études supérieures et universitaires.

Les formations sont structurées en deux domaines:

- Management des organisations & bureau d'études.
- Technologies de l'information et de la communication.

Les schémas organisationnels des entreprises se basent de plus en plus sur le cheminement d'un produit : de la prise de connaissance du besoin jusqu'à sa distribution finale. BRUXELLES FORMATION MANAGEMENT et multimédiaTIC a adapté en 2006 l'organisation de ses formations en conséquence de cette méthodologie plus connue sous le nom de « Business Process Management ».

Cette évolution dans l'organisation des entreprises a amené le Pôle à développer dans ses formations, outre les compétences techniques, les compétences transversales et comportementales.

Un formateur en management aidé de logiciels de «simulation d'entreprise» propose aux stagiaires, outre les savoirs techniques, de visualiser les interactions entre les différentes entités de l'entreprise. Ces « simulateurs » permettent également d'aborder les aspects transversaux et comportementaux. Ainsi, par exemple, les stagiaires de l'entité « finances » sont amenés dans le cadre du «jeu d'entreprise» à négocier avec les stagiaires de l'entité « production ».

Ces supports de formation et la méthodologie adoptée permettent d'offrir aux stagiaires une approche de l'entreprise aussi réaliste que possible.

BRUXELLES FORMATION MANAGEMENT et multimédiaTIC a également été confronté en 2006 à un manque de candidatures dans le domaine des technologies de l'information et de la communication.

Cette situation est d'autant plus paradoxale que la Région bruxelloise connaît un taux de chômage de diplômés de niveau supérieur et universitaire très élevé.

# BRUXELLES FORMATION MANAGEMENT & multimediaTIC

Pour réaliser ces formations, BRUXELLES FORMATION MANAGEMENT et multimediaTIC dispose de formateurs internes mais fait appel également à des collaborations extérieures qui permettent de :

- disposer de formateurs professionnels à la pointe des innovations technologiques et qui pratiquent les disciplines qu'ils enseignent,
- mettre à la disposition des participants une méthodologie de pointe (logiciels, cas d'études, travaux pratiques), simulations, jeux d'entreprise, stages en entreprise de fin de formation, etc,
- bénéficier des contacts que les partenaires entretiennent avec leurs relations d'affaires.

BRUXELLES FORMATION MANAGEMENT et multimediaTIC collabore également avec les Fonds sectoriels suivants :

- Cefora : le centre de formation de la CPNAE (commission paritaire nationale auxiliaire pour employés,
- Femb : le fonds pour les employés du secteur des fabrications métalliques,
- Febelgra : le fonds sectoriels de l'industrie graphique,
- Cefograf : le centre de formation professionnelle des industries graphiques en Communauté Française.



# BRUXELLES FORMATION MANAGEMENT & multimédiaTIC

<b>BRUXELLES FORMATION MANAGEMENT &amp; multimédiaTIC - hors FPI-E</b>						
<b>Management et bureau d'études</b>						
Formation	Demandeurs d'emploi		Travailleurs		Total	
	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires
Assistant / secrétaire de direction	2149	13	0	0	2149	13
Business process management	4555	16	0	0	4555	16
Business to business	3147	15	0	0	3147	15
Communication et attitude commerciale	5839	50	0	0	5839	50
Confort et bilan thermique dans le bâtiment	3296	13	0	0	3296	13
Création d'entreprise	1189	31	0	0	1189	31
Création d'entreprise / accompagnement d'un projet	4447	18	0	0	4447	18
DAO/Autocad	4830	25	0	0	4830	25
Dessinateur d'études installation sanitaire	4064	10	0	0	4064	10
Dessinateur étude HVAC sanitaire	2435	11	0	0	2435	11
Dessinateur industriel	14640	12	0	0	14640	12
Développez de nouveaux marchés	2286	13	0	0	2286	13
E-business	504	2	0	0	504	2
Etudes installations électriques basse tension	8792	13	0	0	8792	13
Gestion de la qualité	7258	13	0	0	7258	13
Gestion de projet	8382	28	0	0	8382	28
Gestion des ressources humaines	11031	43	0	0	11031	43
Gestion du non- marchand	3591	32	0	0	3591	32
Gestion financière	6728	28	0	0	6728	28
Gestion production – logistique - qualité	8550	32	94	1	8644	33
Management assisté par ordinateur	209	1	0	0	209	1
Management d'équipe	1300	13	0	0	1300	13
Management – gestion pratique de l'entreprise	10077	37	0	0	10077	37
Marketing et gestion de l'évènement	4498	20	0	0	4498	20
Marketing et publicité	4744	18	0	0	4744	18
Mieux communiquer pour mieux négocier !	1554	25	0	0	1554	25
Piloter, concevoir et animer des formations	1253	13	0	0	1253	13
Pratique comptable et fiscale / resp. compta générale	12590	40	0	0	12590	40
Selfleadership développement personnel	3280	41	0	0	3280	41
Vendez ! 15 étapes pour bien vendre	4653	42	0	0	4653	42
<b>Total Management et bureau d'études hors FPI-E</b>	<b>151869</b>	<b>572</b>	<b>94</b>	<b>1</b>	<b>151963</b>	<b>573</b>

# BRUXELLES FORMATION MANAGEMENT & multimédiaTIC

<b>BRUXELLES FORMATION MANAGEMENT &amp; multimédiaTIC – hors FPI-E</b>						
<b>Technologies de l'information et de la communication</b>						
Formation	Demandeurs d'emploi		Travailleurs		Total	
	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires
Administrateur réseau	4407	12	0	0	4407	12
Analyste / concepteur orienté objet	4534	11	0	0	4534	11
Chaîne graphique	1546	46	0	0	1546	46
Conducteur offset multicoloreurs	5234	9	0	0	5234	9
Consultant en informatique ERP/SAP/RH	7479	13	0	0	7479	13
Consultant junior SAP	7999	17	0	0	7999	17
Dévelop. application J2EE en environnement open source	8952	12	0	0	8952	12
Développeur d'application en C et JAVA	114	1	0	0	114	1
Développeur d'application sous .NET/ sharepoint	9697	12	0	0	9697	12
Développeur en technologie.NET	1792	1	0	0	1792	1
Développeur.NET + JAVA	6378	12	0	0	6378	12
Dévelop. d'application WEB JAVA en environnement Open source	1894	11	0	0	1894	11
Gestion syst. et bases de données en environnement Open source	6375	11	0	0	6375	11
Infographiste	4864	20	0	0	4864	20
Informaticien spécialisé méthode – gestion de projet	310	1	0	0	310	1
Informaticien spécialisé système & réseau	446	2	0	0	446	2
Internet pratique	322	11	0	0	322	11
Intervention pour école	443	13	0	0	443	13
Les bases de données relationnelles	1185	18	0	0	1185	18
Macromédia Flash	1899	22	0	0	1899	22
Montage vidéo pour le WEB	266	5	0	0	266	5
PAO prépresse	6658	28	0	0	6658	28
Photo numérique	799	31	0	0	799	31
Préformation SAP	605	2	0	0	605	2
Publier des pages WEB	6465	45	0	0	6465	45
Spec. sécurité et réseau environnement Open source	4385	12	0	0	4385	12
Spécialiste WIN 2003 - Linux	8259	17	0	0	8259	17
Web Designer	12759	22	0	0	12759	22
Web développeur	7416	23	0	0	7416	23
<b>Total Technologie de l'information et de la communication hors FPI-E</b>	<b>123478</b>	<b>361</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>123478</b>	<b>361</b>
<b>Total MANAGEMENT &amp; multimédiaTIC hors FPI-E</b>	<b>275347</b>	<b>926</b>	<b>94</b>	<b>1</b>	<b>275441</b>	<b>927</b>

# BRUXELLES FORMATION MANAGEMENT & multimédiaTIC

<b>BRUXELLES FORMATION MANAGEMENT &amp; multimédiaTIC - FPI-E</b>		
Formation	Demandeurs d'emploi	
	Heures	Stagiaires
Dessinateur coffrage et armature	1304	2
Dessinateur d'étude en électricité	2200	3
Dessinateur d'étude en HVAC	544	1
Dessinateur d'étude installation sanitaire	1888	2
Gestion des ressources humaines / responsable GRH	104	1
Gestion production – logistique - qualité	152	1
<b>TOTAL MANAGEMENT et bureau d'études FPI-E</b>	<b>6192</b>	<b>10</b>
Infographiste	940	2
Web Designer	464	2
<b>Total Technologie de l'information et de la communication FPI-E</b>	<b>1404</b>	<b>4</b>
<b>TOTAL MANAGEMENT &amp; multimédiaTIC FPI-E</b>	<b>7596</b>	<b>14</b>

<b>BRUXELLES FORMATION MANAGEMENT &amp; multimédiaTic – Total</b>						
	Demandeurs d'emploi		Travailleurs		Total	
	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires
Management et Bureau d'études	158061	573	94	1	158155	574
Technologies de l'information et de la communication	124882	361	0	0	124882	361
<b>Total MANAGEMENT &amp; multimédiaTIC 2006</b>	<b>282943</b>	<b>927</b>	<b>94</b>	<b>1</b>	<b>283037</b>	<b>928</b>
Total MANAGEMENT & MultimédiaTIC 2005	257597	853	1909	7	259506	860
<b>Variation 2005-2006, en %</b>	<b>+9,8%</b>	<b>+8,7%</b>	<b>-95,1%</b>	<b>-85,7%</b>	<b>+9,1%</b>	<b>+7,9%</b>

<b>Profil des stagiaires - BRUXELLES FORMATION MANAGEMENT &amp; multimédiaTIC – 2006 – en %</b>					
Hommes	61,0	Moins de 25 ans	13,9	Primaire ou moins	0,3
Femmes	39,0	25-34 ans	46,1	CESI	2,2
Belges	76,2	35-44 ans	27,3	CESS	16,9
Européens	10,6	45-54 ans	11,5	Supérieur	68,4
Autres	13,3	55 ans et plus	1,2	Autre / Indéterminé	12,2

Européens : Europe des 25

## 4.1.6 BRUXELLES FORMATION LANGUES

*Responsable : Roberte Van Ranst*

*Nombre de collaborateurs : 2 administratifs - 7 pédagogiques*

*(Ce pôle a bénéficié depuis son lancement de la supervision formative d'André Baise (directeur interpôle))*

BRUXELLES FORMATION LANGUES est un outil de la stratégie mise en place par BRUXELLES FORMATION pour réformer les formations linguistiques données depuis 1970 dans la formation professionnelle des adultes gérée successivement par l'ONEm et le FOREM avant lui.

Cette réforme peut se résumer par le concept :

### **“Les langues d’usage dans le métier pratiqué”:**

L'analyse de l'environnement socio-économique et du marché de la formation linguistique dans la Région de Bruxelles Capitale, a mis et met encore en évidence les éléments suivants :

- Les langues sont nécessaires dans la pratique de divers métiers.
- Elles varient selon les métiers, en nature, niveau d'acquis, syntaxe et sémantique.
- L'apprentissage de la langue doit s'adapter aux compétences linguistiques, dont la langue maternelle des personnes et leur expérience positive ou négative de la scolarité.
- L'apprentissage des langues doit se faire sur la période la plus courte possible afin de minimiser la période d'indisponibilité pour l'emploi.
- L'apprentissage linguistique visera la langue d'usage à des fins professionnelles.

### **A chaque métier sa deuxième langue, ainsi :**

**Le néerlandais** pour les métiers de chantier, de services industriels, en ce compris le transport, et le service aux personnes (taxi, tourisme, accueil, horeca, vente, etc.), les métiers industriels, les professions tertiaires et les cadres désireux de professer en milieu néerlandophone.

**L'anglais** pour certains métiers de service aux personnes et de plus en plus utilisé comme langue véhiculaire en entreprise comme pour les fonctions de secrétariat et d'adjoints, gradués ou universitaires.

**Le français** langue étrangère s'impose face à l'immigration d'une population européenne et extra européenne à Bruxelles.

# BRUXELLES FORMATION LANGUES

**L'allemand** s'impose également dans certaines entreprises bruxelloises dans les domaines du commerce et de la gestion de l'importation et de l'exportation. Les formations visent les experts ainsi que les secrétaires et adjoints de direction.

**L'espagnol** est une langue européenne mais également une des langues les plus parlées au monde, utilisée de plus en plus en Belgique, notamment dans le secteur du tourisme.

Outre ses formations en gestion directe, BRUXELLES FORMATION LANGUES a mis en place des partenariats de deux ordres : partenariat d'opérateurs et partenariat de donneurs d'ordre.

Partenariat d'opérateurs avec l'enseignement de promotion sociale de la Communauté Française de Belgique (EPSCF) et partenariat de donneurs d'ordre avec les secteurs professionnels, les fonds de formation et les entreprises.

Les formations sont intensives : de 20 à 30 heures en 5 jours par semaine. Elles sont aussi modulaires et courtes : 120 heures par module avec possibilité de suivre 3 modules maximum.

BRUXELLES FORMATION LANGUES adapte la pédagogie au public : pour les débutants, pédagogie active en vis-à-vis (face to face), pour les plus avancés (à partir du niveau B1), le blended learning. Le blended learning comprenant des moments en groupe (vis-à-vis, tables de conversation, ateliers métiers) et des moments en auto-formation assistée de travail avec des didacticiels ou en travaux écrits divers.

En 2006, BRUXELLES FORMATION LANGUES a réalisé, en gestion directe, 110.604 heures de formation réparties sur 962 stagiaires distincts soit une moyenne de 115 heures reçues réellement par stagiaire.

A ce nombre s'ajoutent 5.327 heures prestées dans d'autres pôles : BRUXELLES FORMATION INDUSTRIE, BRUXELLES FORMATION LOGISTIQUE et BRUXELLES FORMATION CONSTRUCTION, il convient également d'ajouter 921 heures prestées dans le pôle BRUXELLES FORMATION BUREAU & SERVICES.

De plus, chaque stagiaire a la possibilité de participer à des échanges linguistiques avec le VDAB. En 2006, 60 stagiaires et 6 formateurs ont bénéficié de cette mesure.

# EN CHIFFRES

## BRUXELLES FORMATION LANGUES

BRUXELLES FORMATION LANGUES						
	Demandeurs d'emploi		Travailleurs		Total	
	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires
Allemand	304	5	0	0	304	5
Anglais	31232	321	60	1	31292	322
Anglais autoformation	1205	14	0	0	1205	14
Français	6164	57	0	0	6164	57
Néerlandais	69471	617	0	0	69471	617
Néerlandais autoformation	2170	16	0	0	2170	16
<b>Total Langues 2006</b>	<b>110544</b>	<b>961</b>	<b>60</b>	<b>1</b>	<b>110604</b>	<b>962</b>
Total Langues 2005	57726	597	0	0	57726	597
<b>Variation 2005-2006, en %</b>	<b>+91,5%</b>	<b>+61,0%</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>+91,6%</b>	<b>+61,1</b>

Profil des stagiaires - BRUXELLES FORMATION LANGUES - 2006 - en %					
Hommes	40,0	Moins de 25 ans	16,7	Primaire ou moins	4,6
Femmes	60,0	25-34 ans	46,0	CESI	18,3
Belges	64,7	35-44 ans	25,8	CESS	34,5
Européens	10,1	45-54 ans	10,0	Supérieur	33,3
Autres	25,3	55 ans et plus	1,5	Autre / Indéterminé	9,4

Européens : Europe des 25



## 4.2 LES FORMATIONS POUR DEMANDEURS D'EMPLOI EN ENTREPRISES

### 4.2.1 Les formations professionnelles individuelles co-gérées par l'ORBE m et BRUXELLES FORMATION (FPI)

*LA FPI EN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT* est une formation pour laquelle le stagiaire est envoyé dans un établissement - technique ou professionnel de plein exercice ou de l'enseignement de promotion sociale - pour y suivre, en tout ou en partie, un programme qui y est dispensé. Ce type de formation vise les qualifications pour lesquelles il existe une pénurie structurelle sur le marché de l'emploi. A l'heure actuelle, seule la formation d'infirmier entre dans ce cadre.

*LA FPI EN ENTREPRISE* est une formation pour laquelle le stagiaire est envoyé dans une entreprise en vue d'acquérir, par la pratique, l'expérience et la qualification nécessaires pour y occuper un emploi. L'engagement par l'employeur du stagiaire sous contrat de travail est obligatoire après la formation et ce, pour une durée au moins égale à celle-ci.

FPI			
Type	Formation	Demandeurs d'emploi	
		Heures	Stagiaires
Etablissement d'enseignement	Santé et action sociale	115330	152
<b>Total Etablissement d'enseignement</b>		<b>115330</b>	<b>152</b>
Etablissement d'entreprise	Agriculture / environnement	4006	9
	Agro-alimentation	7334	15
	Commerce et vente	30562	70
	Confection textile	5596	16
	Construction	42395	93
	Culture / art du spectacle	3190	7
	Education-formation	1184	2
	Gestion management	14804	36
	Horeca tourisme	14369	61
	Métiers administratifs	49917	109
	Métiers de l'artisanat	344	1
	Métiers de l'information et de la communication	3322	6
	Nettoyage	1447	5
	Santé et action sociale	24511	54
	Techniques/industries	42933	78
	TIC	26372	57
Transport logistique	43770	101	
<b>Total Etablissement d'entreprise</b>		<b>316056</b>	<b>718</b>
<b>Total FPI 2006</b>		<b>431386</b>	<b>870</b>
Total FPI 2005		345710	673
<b>Variation 2005-2006, en %</b>		<b>+24,8%</b>	<b>+29,3%</b>

Profil des stagiaires - FPI- 2006 – en %					
Hommes	58,2	Moins de 25 ans	37,2	Primaire ou moins	7,8
Femmes	41,8	25-34 ans	40,3	CESI	23,4
Belges	76,1	35-44 ans	16,1	CESS	44,9
Européens	10,8	45-54 ans	5,9	Supérieur	19,5
Autres	13,1	55 ans et plus	0,5	Autre / Indéterminé	4,3

Européens : Europe des 25

## LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES INDIVIDUELLES DÉVELOPPÉES PAR BRUXELLES FORMATION (FPI-E)

Parallèlement à ces FPI, BRUXELLES FORMATION développe et gère la FPI-E dite «formation professionnelle individuelle d'intégration en entreprise» qui s'inscrit dans les objectifs du «contrat pour l'économie et l'emploi», à savoir améliorer la capacité d'insertion professionnelle ou la qualité des emplois.

La FPI-E est le résultat d'une double volonté :

- celle exprimée par BRUXELLES FORMATION qui souhaite que l'entreprise contribue de manière spécifique (par exemple en le perfectionnant) à la formation du demandeur d'emploi au-delà de la phase de formation et outre le stage d'achèvement en entreprise,
- celle exprimée par les entreprises d'embaucher des demandeurs d'emploi récemment formés, mais en veillant, soit à les préparer de manière plus spécifique à la fonction ou au poste de travail, soit, plus globalement, à assurer une meilleure acculturation professionnelle du futur travailleur dans l'entreprise.

BRUXELLES FORMATION prend en charge l'ensemble du processus FPI-E : recherche du candidat parmi les stagiaires en fin de formation, gestion pédagogique et administrative, etc. Le candidat, lui, doit avoir suivi sa formation au métier dans un centre de BRUXELLES FORMATION. 64 stagiaires étaient sous contrat FPI-E en 2006, soit un nombre de contrats qui a plus que triplé par rapport à 2005.

## 4.2.2 Le contrat d'apprentissage industriel (CAI)

Fin septembre 2004, BRUXELLES FORMATION et le Cefora ont mis en place une formation en alternance de douze mois d'encodeurs de données.

Le Cefora s'est chargé des contacts avec les entreprises et du placement des stagiaires. BRUXELLES FORMATION a assuré la coordination du projet, la dispense des cours et le suivi des stagiaires en entreprise.

Sur les treize candidats retenus, neuf ont été engagés sous CAI entre janvier et avril 2005, et quatre ont été orientés vers des formations traditionnelles.

Au 31 décembre 2005, cinq étaient toujours sous CAI. Les épreuves finales se sont déroulées entre janvier et avril 2006, et les 5 stagiaires ont réussi leur épreuve.

## 4.3 L'AUTOFORMATION ET LES FORMATIONS POUR TRAVAILLEURS EN ENTREPRISES

### BRUXELLES FORMATION ENTREPRISES

Directrice de Pôle : Claire Delmotte

Nombre de collaborateurs : 4 administratifs (3 équivalents temps plein) – 29 pédagogiques + sous-traitance (22,85 équivalents temps plein)

#### 4.3.1 La Formation continue par l'autoformation

##### ForEspace

Le public concerné par le Centre d'autoformation assistée – ForEspace - est composé de travailleurs et de demandeurs d'emploi qui souhaitent accroître leurs compétences mais veulent gérer librement leur formation. Les salariés ont une priorité d'accès. Les formations sont payantes.

Chaque demande de formation fait l'objet d'un entretien individuel préalable destiné à préciser les besoins du candidat et les logiciels d'autoformation les mieux adaptés. Le cas échéant, le candidat est réorienté vers d'autres services de BRUXELLES FORMATION susceptibles de lui fournir une réponse plus pertinente.

Autoformation - ForEspace						
	Demandeurs d'emploi		Travailleurs		Total	
	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires
Budget / comptabilité	2040	83	470	17	2510	100
Communication	32	5	10	2	42	7
Informatique	18631	409	4386	103	23018	512
Langues	5119	341	1139	77	6257	418
<b>Total Autoformation ForEspace 2006</b>	<b>25821</b>	<b>651</b>	<b>6005</b>	<b>168</b>	<b>31826</b>	<b>819</b>

En plus de ces heures, ForEspace prend en charge les 3375 heures prestées par les stagiaires de BRUXELLES FORMATION Langues (cf. point 4.1.6).

Profil des stagiaires - Autoformation - ForEspace - 2006 - en %					
Hommes	39,8	Moins de 25 ans	7,4	Primaire ou moins	1,6
Femmes	60,2	25-34 ans	32,7	CESI	9,5
Belges	65,3	35-44 ans	32,9	CESS	32,9
Européens	15,4	45-54 ans	19,0	Supérieur	52,1
Autres	19,4	55 ans et plus	8,1	Autre / Indéterminé	4,0

Européens : Europe des 25

# BRUXELLES FORMATION ENTREPRISES

## Tables de conversation

Depuis l'été 2002, le pôle organise les midis et en soirées des séances d'une heure de conversation en néerlandais, anglais, espagnol et français, dans différents bâtiments de BRUXELLES FORMATION. Il s'agit également d'une formation payante.

## E-learning

Depuis 2002, des cours en ligne sont mis à la disposition du public via le site de BRUXELLES FORMATION. Les participants ou leur entreprise achètent des accès d'un mois et profitent d'une séance d'introduction, d'une assistance téléphonique et/ou en ligne et d'exercices complémentaires à la demande.

L'offre comprend, outre les cours informatiques de base et Office, toute la gamme des cours IT: administration de réseaux, programmation, préparation aux certifications informatiques MCP, MCSE et CISCO.

L'offre en Communication/Management/Développement personnel est très vaste.

L'offre en Langues couvre les principales langues européennes.

## Certifications informatiques

Depuis 2003, BRUXELLES FORMATION ENTREPRISES est accrédité pour délivrer des certificats ECDL (Permis de conduire informatique européen) et MOS (MS Office Specialist). Les demandes de certification sont généralement introduites par des écoles, des entreprises ou des Fonds sectoriels.

Autoformation – hors ForEspace			
	heures		
	2005	2006	Variation 2005-2006
Tables de conversation	3539	2679	-24,3%
E-learning	3980	6602	+65,9%
Certifications	153	442	+188,9%
<b>Total</b>	<b>7672</b>	<b>9723</b>	<b>+26,7%</b>

## 4.3.2 La formation continue pour les entreprises

### Formations en entreprises

BRUXELLES FORMATION ENTREPRISES assure, moyennant paiement, la formation permanente et le recyclage des travailleurs au sein des entreprises, des fédérations, des asbl et des organismes publics. Le Pôle a été audité et accrédité pour les paiements « Opleidingscheques », chèques "TIC" et «chèques Langues». Les programmes sont fréquemment adaptés aux besoins des entreprises (contenus spécifiques, durées variables).

# BRUXELLES FORMATION ENTREPRISES

BRUXELLES FORMATION ENTREPRISES fournit aussi aux entreprises divers services tels que le coaching, l'analyse des besoins de formation, l'évaluation, la conception de supports pédagogiques, la conception d'examens et la participation à des jurys. Il loue également des salles avec ou sans matériel informatique pour ses clients qui ne disposent pas de salles de formation.

BRUXELLES FORMATION ENTREPRISES collabore avec certains Fonds sectoriels pour la formation de leurs affiliés : (HORECA, AGORIA, LOGOS<sup>1</sup>, IREC<sup>2</sup>, Cefora).

## Les formations interentreprises : un agenda chargé...

Des cours interentreprises sont programmés chaque semestre, en informatique, communication, management, législation sociale, langues et comptabilité/finances. C'est la formule préférée des organismes qui – pour diverses raisons – ne peuvent constituer des groupes en interne. C'est aussi le choix évident des PME.

Les intitulés, les dates et les prix des formations sont diffusés régulièrement par mailing. Ces informations sont également reprises sur le site de BRUXELLES FORMATION : [www.bruxellesformation.be](http://www.bruxellesformation.be)

BRUXELLES FORMATION Services aux entreprises		
	Travailleurs	
	Heures	Stagiaires
Communication	14848	920
Gestion	5104	194
Informatique	21700	930
Langues	13031	695
Qualité, sécurité, environnement	24	3
<b>Total Services aux entreprises 2006</b>	<b>54706</b>	<b>2626</b>
Total Services aux entreprises 2005	58105	2569
<b>Variation 2005-2006, en %</b>	<b>-5,8%</b>	<b>+2,2%</b>

Profil des stagiaires - BRUXELLES FORMATION Services aux entreprises – 2006 – en %					
Hommes	38,8	Moins de 25 ans	6,2	Primaire ou moins	2,6
Femmes	61,2	25-34 ans	33,1	CESI	12,6
Belges	85,3	35-44 ans	30,1	CESS	26,1
Européens	7,7	45-54 ans	23,7	Supérieur	53,6
Autres	6,9	55 ans et plus	6,9	Autre / Indéterminé	5,1

Européens : Europe des 25

<sup>1</sup> LOGOS : Fonds de formation de la commission paritaire 226 pour les employés du commerce international, du transport et des branches d'activités connexes

<sup>2</sup> IREC : confection et entretien du textile en formation

### 4.3.3 La prime de transition professionnelle (PTP)

La prime de transition professionnelle (PTP) est octroyée à l'entreprise par la Région de Bruxelles-Capitale. BRUXELLES FORMATION intervient dans ses trois modalités d'application<sup>1</sup> à savoir: la prime liée à l'engagement à temps plein et à durée indéterminée d'un demandeur d'emploi suivant une formation professionnelle en entreprise, la prime liée à l'engagement à durée indéterminée d'un jeune dans le cadre d'une convention de premier emploi de type II (CPE II – CDI) et la prime liée à l'engagement d'un jeune dans le cadre d'une filière de formation en alternance.

Le projet devra préalablement recevoir l'avis positif de :

- l'ORBEm sur l'appartenance de la filière à un des secteurs prioritaires,
- BRUXELLES FORMATION quant au contenu de la formation, des conditions spécifiques ou valeur ajoutée des projets.

BRUXELLES FORMATION PTP		
	Travailleurs	
	Heures	Stagiaires
Animateur en arts du spectacle	240	1
Chauffeur-livreur	240	1
Chocolatier	240	1
Coiffeur	240	1
Commis de cuisine	240	1
Commis de salle	480	2
Couvreur	240	1
Electricien du bâtiment	720	3
Employé administratif	240	1
Employé en bureautique commerciale	240	1
Equipier restauration rapide	240	1
Ouvrier polyvalent – maintenance bâtiment	240	1
Préparateur de voiture	240	1
Repasseur / repasseuse	720	3
<b>Total PTP 2006</b>	<b>4560</b>	<b>19</b>
Total PTP 2005	5640	24
<b>Variation 2005-2006, en %</b>	<b>-19,1%</b>	<b>-20,8%</b>

Profil des stagiaires - BRUXELLES FORMATION PTP – 2006 – en %					
Hommes	63,2	Moins de 25 ans	63,2	Primaire ou moins	31,6
Femmes	36,8	25-34 ans	26,3	CESI	0,0
Belges	89,5	35-44 ans	5,3	CESS	68,4
Européens	10,5	45-54 ans	5,3	Supérieur	0,0
Autres	0,0	55 ans et plus	0,0	Autre/Indéterminé	0,0

Européens : Europe des 25

<sup>1</sup> Il n'y a pas d'implication budgétaire de BRUXELLES FORMATION. C'est l'ORBEm qui octroie la prime

# TUTORAT

## 4.3.4 Formation de tuteurs

BRUXELLES FORMATION forme, à la demande des entreprises, les travailleurs (ouvriers ou employés) qui encadrent les nouveaux arrivants. L'objectif général de la démarche est de développer les compétences pédagogiques de ces tuteurs. Les grands axes de leur formation sont : l'accueil, la communication, la transmission des pratiques professionnelles et l'évaluation.

En 2006, deux sessions de formation intersectorielles de tuteurs ont été développées en collaboration avec BRUXELLES FORMATION ENTREPRISES, réunissant au total 17 participants.

BRUXELLES FORMATION TUTORAT		
	Travailleurs	
	Heures	Stagiaires
Tuteur en entreprise	472	17
<b>Total TUTORAT 2006</b>	<b>472</b>	<b>17</b>
Total Tutorat 2005	688	23
<b>Variation 2005-2006, en %</b>	<b>-31,4%</b>	<b>-26,1%</b>

Profil des stagiaires - BRUXELLES FORMATION Tutorat - 2006 - en %					
Hommes	52,9	Moins de 25 ans	0,0	Primaire ou moins	47,1
Femmes	47,1	25-34 ans	5,9	CESI	11,8
Belges	100	35-44 ans	35,3	CESS	23,5
Européens	0,0	45-54 ans	58,8	Supérieur	17,6
Autres	0,0	55 ans et plus	0,0	Autre / Indéterminé	0,0

Européens : Europe des 25

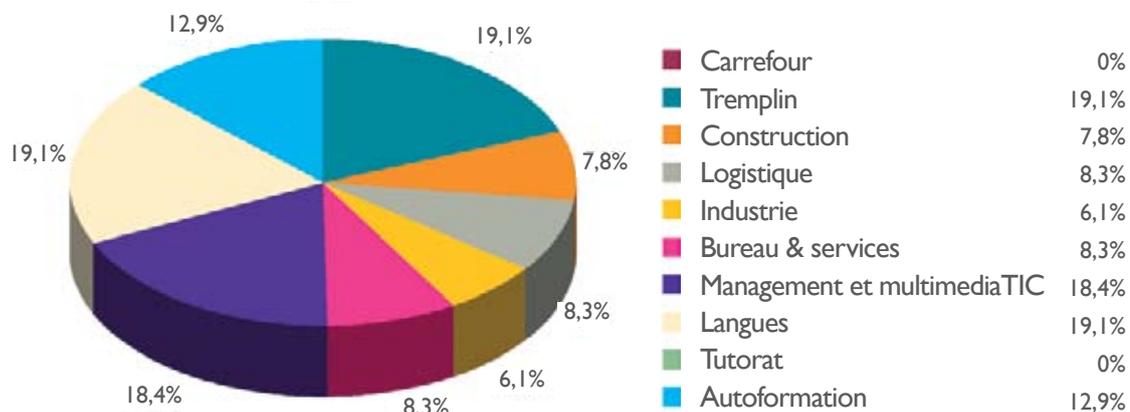
# 5

## TABLEAU RÉCAPITULATIF

BRUXELLES FORMATION						
	Demandeurs d'emploi		Travailleurs		Total	
	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires
CARREFOUR	327	2	0	0	327	2
TREMLIN	164543	960	444	5	164987	965
CONSTRUCTION	159149	393	12814	256	171963	649
LOGISTIQUE	62707	418	798	58	63505	476
INDUSTRIE	145873	309	2101	125	147974	434
BUREAU & SERVICES	205410	416	99	4	205509	420
MANAGEMENT & multimédiaTIC	282943	927	94	1	283037	928
LANGUES	110544	961	60	1	110604	962
FORMATION TUTORAT	/	/	472	17	472	17
PTP <sup>I</sup>	/	/	4560	19	4560	19
ENTREPRISES	/	/	54706	2626	54706	2626
AUTOFORMATION	25821	651	6005	168	31826	819
<b>Total BRUXELLES FORMATION 2006</b>	<b>1157317</b>	<b>4731</b>	<b>82153</b>	<b>3279</b>	<b>1239470</b>	<b>8010</b>
<b>Total BRUXELLES FORMATION 2006 (hors autoformation)</b>	<b>1131496</b>	<b>4080</b>	<b>76148</b>	<b>3111</b>	<b>1207644</b>	<b>7191</b>
Total BRUXELLES FORMATION 2005 (hors autoformation)	1004630	3601	82412	3023	1087042	6624
<b>Variation 2005-2006, en %</b>	<b>+12,6%</b>	<b>+13,3%</b>	<b>-7,6%</b>	<b>+2,9%</b>	<b>+11,1%</b>	<b>+8,6%</b>

I Programme de transition professionnelle (p.55)

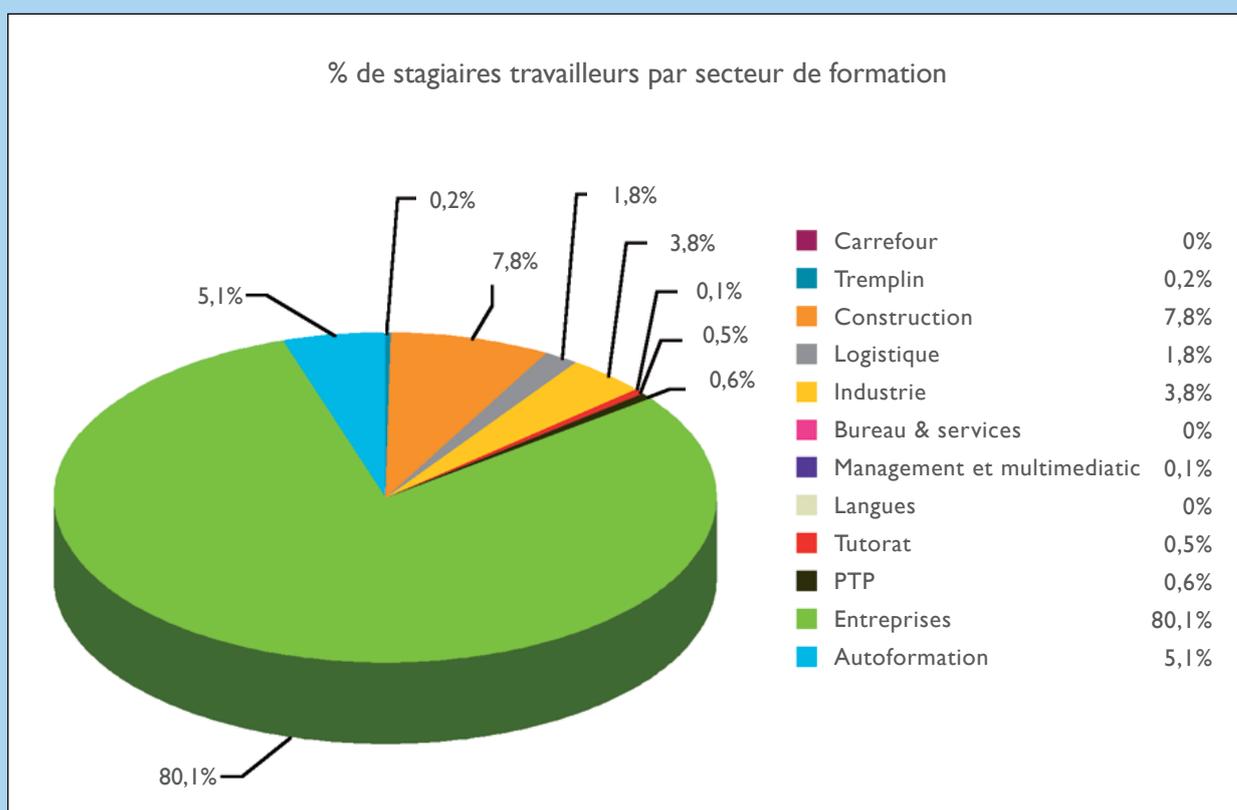
% de stagiaires demandeurs d'emploi par secteur de formation



# TABLEAU RÉCAPITULATIF

Profil des stagiaires - BRUXELLES FORMATION – demandeurs d’emploi - 2006 – en %					
Hommes	56,1	Moins de 25 ans	19,2	Primaire ou moins	5,6
Femmes	43,9	25-34 ans	41,8	CESI	25,2
Belges	65,1	35-44 ans	26,9	CESS	30,7
Européens	9,4	45-54 ans	10,0	Supérieur	28,6
Autres	25,5	55 ans et plus	2,0	Autre /Indéterminé	9,8

Européens : Europe des 25



Profil des stagiaires - BRUXELLES FORMATION – travailleurs - 2006 – en %					
Hommes	46,5	Moins de 25 ans	7,6	Primaire ou moins	3,8
Femmes	53,5	25-34 ans	32,4	CESI	15,5
Belges	81,7	35-44 ans	30,6	CESS	27,5
Européens	8,6	45-54 ans	23,0	Supérieur	46,3
Autres	9,7	55 ans et plus	6,4	Autre /Indéterminé	6,9

Européens : Europe des 25

# 6 LES ACTIVITÉS DE SUIVI DES DEMANDEURS D'EMPLOI EN 2006

## 6.1 SERVICE “CONCILIATION INDIVIDUELLE” DES STAGIAIRES

Le service « Conciliation individuelle des stagiaires » a été créé en 1998.

Il gère les plaintes ou conflits qui se présentent en matière de formation professionnelle, concernant directement les candidats stagiaires ou stagiaires, tant vis-à-vis de BRUXELLES FORMATION que vis-à-vis de ses partenaires.

L'objectif est d'aboutir à une solution négociée de commun accord.

Les plaintes peuvent porter sur :

- des problèmes administratifs, comme par exemple l'octroi ou non des avantages (paiement de la prime horaire, des frais de déplacements,...)
- des problèmes pédagogiques c'est-à-dire qui relèvent de la matière enseignée (pertinence et utilité de la matière),
- des problèmes liés à la sélection des candidats stagiaires,
- des problèmes liés à l'écartement du stagiaire de la formation,
- des problèmes de non-respect des procédures et des dispositions réglementaires comme le règlement d'ordre intérieur, les clauses du contrat de formation,...
- des problèmes comportementaux, de racisme, de xénophobie,...

La procédure mise en place par BRUXELLES FORMATION s'inscrit dans l'esprit de la charte de l'utilisateur des services publics qui vise à promouvoir la transparence et l'accessibilité desdits services et la confiance des usagers à l'égard de BRUXELLES FORMATION.

Chaque année, le conciliateur remet un rapport d'activité qui est présenté au comité de gestion de BRUXELLES FORMATION.

En 2006, huitième année de son fonctionnement, le service Conciliation des stagiaires a instruit 16 plaintes. Toutes les conciliations ont abouti.

Remarque : Le service Conciliation est saisi des plaintes dès lors qu'aucune solution n'a été trouvée au niveau de la direction du Pôle concerné.

## 6.2 LE PROJET ULYSSE

«Ulysse», financé pour moitié par le Fonds social européen, consiste en la réalisation d'enquêtes auprès d'anciens stagiaires de BRUXELLES FORMATION. Il vise à expérimenter et mettre en place un outil d'analyse et de suivi des demandeurs d'emploi sur le marché du travail après une formation. L'étude cherche à expliquer le parcours des stagiaires au sortir de leur formation professionnelle ainsi que les déterminants d'accès à l'emploi.

Les informations recueillies, notamment via des enquêtes téléphoniques, permettent de :

- mesurer le taux de placement et les liens entre les fonctions occupées et les domaines de formation suivis,
- mieux appréhender les processus d'insertion ou de réinsertion socioprofessionnelle des stagiaires sortis de formation,
- examiner l'impact de la formation professionnelle sur ces processus ou sur la fonction occupée.

Depuis 2004, différentes enquêtes ont été réalisées. Entre octobre et décembre 2006, 1.006 anciens stagiaires issus de BRUXELLES FORMATION ont été interrogés.

Les résultats de cette enquête viennent d'être analysés et sont présentés brièvement ci-dessous. Après plusieurs vagues d'enquêtes, nous serons en mesure de comparer les différents résultats et de vérifier si certaines tendances se dégagent. En effet, obtenir une évaluation pointue implique, entre autre, un suivi récurrent du parcours des stagiaires.

Quelques résultats :

### **L'avant formation**

Le stagiaire vient se former essentiellement pour progresser dans sa vie professionnelle mais d'autres éléments peuvent néanmoins être déterminants:

- trouver un emploi,
- assouvir un intérêt de formation dans un domaine particulier,
- mieux maîtriser son travail.

## L'après formation

Les stagiaires sont globalement satisfaits de leur formation (taux de satisfaction de près de 80%). Près de 81% des stagiaires estiment avoir acquis plus de connaissances techniques utiles pour leur travail. 25,8% des individus ont repris des études ou une autre formation après la fin de leur formation.

## Analyse de la situation d'emploi

Le taux de mise à l'emploi un an après la formation est de 62,8 % et de 68,5% au moment de l'enquête. Près de la moitié des stagiaires (49,0 %) ont trouvé un travail dans les trois mois qui ont suivi la fin de leur formation.

Les anciens stagiaires travaillent majoritairement dans les secteurs «logistique & transport», «informatique & télécom», «vente & distribution».

77% des anciens stagiaires ayant un emploi travaillent dans la Région de Bruxelles-Capitale.

La candidature spontanée est la principale démarche pour trouver un premier emploi. Néanmoins, le «bouche à oreille», «l'inscription dans une agence d'intérim» et la «réponse à des petites annonces», sont également des démarches par lesquelles les anciens stagiaires passent pour trouver un emploi. Parmi les personnes ayant trouvé un emploi, près de 66% estiment que ce qu'elles ont appris à BRUXELLES FORMATION leur sert ou leur a servi dans leur emploi.

## Analyse de la situation de non-emploi

Le manque d'opportunité dans le secteur choisi ainsi que le manque d'expérience sont les principales raisons citées par les individus pour expliquer leur situation de non emploi.

Les résultats des différentes enquêtes mettent en exergue le rôle de catalyseur joué par la formation professionnelle avec un effet positif sur la mise à l'emploi et l'insertion sociale de l'individu. Néanmoins, l'impact spécifique de la formation professionnelle sur le parcours du stagiaire reste difficile à isoler. En effet, l'insertion professionnelle dépend d'un ensemble d'éléments qui interagissent entre eux.

Ceux-ci relèvent de l'environnement économique du secteur, des aides octroyées à la mise à l'emploi, du fonctionnement de marchés du travail spécifiques mais aussi de l'entourage du stagiaire (effet de réseau), de l'image qu'il a de lui-même (l'estime de soi), de caractéristiques individuelles comme le niveau d'étude, l'âge, le genre ou encore l'origine de l'individu.



# LES ACTIVITÉS DE BRUXELLES FORMATION ET DE SES PARTENAIRES EN 2006

## 7.1 BRUXELLES FORMATION ET LE FSE

BRUXELLES FORMATION bénéficie de moyens provenant du Fonds social européen (FSE). Le FSE est l'instrument financier principal de la politique sociale de la Commission européenne. Ce Fonds finance notamment des actions de formation, d'emploi et d'enseignement. A titre d'exemple, chaque année 11 millions d'euros de cofinancement européen soutiennent des actions de formation professionnelles sur Bruxelles. Sur la programmation 2000 – 2006, 77 millions d'euros ont ainsi été alloués. Le FSE représente 11,8 % du budget global des recettes de BRUXELLES FORMATION.

Les moyens octroyés à BRUXELLES FORMATION permettent d'assurer le déploiement d'activités structurelles ainsi que des projets en «recherche et développement». Ils assurent également le soutien d'activités de formation organisées en faveur de personnes handicapées, des formations menées en partenariat avec les fonds sectoriels et des formations organisées par les Missions locales.

Pour rappel, la programmation 2000-2006 pour l'Objectif 3 avait fixé quatre priorités dans lesquelles devaient se situer les actions et les projets de BRUXELLES FORMATION :

- combattre le chômage de longue durée,
- faciliter l'intégration des jeunes dans la vie active,
- promouvoir l'insertion professionnelle des personnes exclues du marché du travail,
- promouvoir l'égalité des chances entre les femmes et les hommes.

Actuellement, les programmes opérationnels relatifs à la nouvelle programmation 2007 – 2013 sont soumis à l'approbation de la Commission européenne.

En 2006, les actions de formation professionnelle cofinancées dans le cadre de l'Objectif 3<sup>1</sup>, hors actions Missions locales, ont représenté 880.445 heures de formation, et ont concerné 3.939 stagiaires pour un montant total cofinancé par le FSE à concurrence de 3.778.633 euros.

En 2006, 15 projets au total ont bénéficié d'un financement de la part du FSE dans le cadre de l'Objectif 3, d'Equal<sup>2</sup> et de Léonardo<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Le programme européen « Objectif 3 » finance des actions dans les domaines de la formation et de l'emploi.

<sup>2</sup> Le programme européen « Equal » est le laboratoire de recherche de l'Objectif 3. Il finance des projets pilotes et expérimentaux en matière d'emploi et de formation pour un public très fragilisé.

<sup>3</sup> Le programme européen Léonardo finance des projets de formation professionnelle à l'égard d'un public adulte (ex. : bourses de mobilité).

### Projets financés dans le cadre de l'Objectif 3

- «*Formation active et jeunesse*» : projet de formation aux métiers de bureau, de comptable, en construction, électricité, métal et transport.
- «*Evolution – innovation*» : projet reprenant des actions telles que les bilans de compétences, les formations en gestion et en technologies de l'information, les formations en partenariat avec les fonds sectoriels et les formations innovantes<sup>1</sup> avec les Missions locales.
- «*Spirale*» : projet sur la modularisation des formations.
- «*Cellule transversale de suivi ou CTS*» : projet d'échange d'information sur les stagiaires entre l'ORBEm et BRUXELLES FORMATION.
- «*Alternance*» : projet sur la formation en alternance.
- «*Agent relais FSE*» : projet visant à la publicité et à la valorisation des actions et projets financés par le FSE auprès des opérateurs de formations bruxellois.
- «*Formation de formateurs*» : projet de formation de formateurs et de tuteurs.
- «*Accueil et soutien*» : projet développant une préformation de maçon et un programme de référence rattaché à cette préformation.
- «*Intégration et insertion pour tous*» : projet développant des actions comme le forum stagiaires ou des formation à la citoyenneté.
- «*Ulysse*» : projet analysant le parcours des stagiaires après leur formation (p. 60)
- «*Orientation et insertion*» : projet visant des actions d'orientation des demandeurs d'emploi et de formations ciblées métiers dans les Missions locales.
- «*Intégration des personnes discriminées*» : projet visant à développer des actions de formation en partenariat avec les structures chargées de l'intégration des personnes handicapées (Ligue Braille, Alpha-Signes, Info-Sourds, etc.).

### Projet financé dans le cadre d'Equal

- «*Thésée*» : projet visant à développer des outils d'information (vade-mecum et guide méthodologique) et de formation sur la construction et le fonctionnement de passerelles entre opérateurs de formation.

### Projets financés dans le cadre de Léonardo

- «*Centre national des ressources pour l'orientation professionnelle* » : projet qui vise la collecte d'informations pour les demandes de mobilité entrantes et sortantes dans le domaine de la formation et de l'éducation, informations disponibles sur le portail européen «Ploetus».
- «*Bee*» : projet finançant des bourses de mobilité pour les stagiaires en formation professionnelle.

<sup>1</sup> Une formation innovante est une formation qui vise l'expérimentation d'un métier ou d'un profil professionnel pour lequel il n'existe pas de formation

## 7.2 LE COMITÉ STRATÉGIQUE BRUXELLES FORMATION - ORBEM

Une structure permanente de concertation dénommée comité stratégique a été mise en place entre BRUXELLES FORMATION et l'ORBEM

Cette instance se réunit tous les deux mois, alternant lieu et présidence.

Différents chantiers ont été mis en route, notamment :

- Transfert des données statistiques et problématique informatique ORBEM-BRUXELLES FORMATION.
- CPP<sup>1</sup>- plan d'activation.
- Installation de l'espace ressources-emploi à BRUXELLES FORMATION CARREFOUR.
- Concertation étroite, opérationnelle et pragmatique pour être en mesure d'augmenter le nombre de FPI (voir point 4.2.1).
- Mise en place de procédures précises qui permettront de suivre les demandeurs d'emploi et de déterminer le champs d'action de chaque organisme (screenings).
- Définition du rôle des organismes publics au sein des centres de références.
- Lutte contre la pénurie dans certains secteurs et anticipation des besoins des entreprises.
- Mise en ligne des référentiels et d'un IMT (base de donnée qui donne une description du métier).
- Mise en place d'une méthodologie et des outils de travail adaptés pour la mise à l'emploi des stagiaires.
- Mise en place des cellules pour l'emploi dans le contexte du Pacte de solidarité entre les générations.
- Collaboration à la mise en œuvre et à la promotion du dispositif de validation des compétences.

<sup>1</sup> CPP : contrat de projet professionnel

## 7.3 LES PARTENAIRES DE BRUXELLES FORMATION

### 7.3.1 Le partenariat dans le cadre du décret relatif à l'insertion socioprofessionnelle (ISP)

Le décret du 27 avril 1995 relatif à l'agrément de certains organismes d'ISP et au subventionnement de leurs activités de formation professionnelle vise à accroître les chances des demandeurs d'emploi inoccupés et peu qualifiés de trouver ou de retrouver du travail.

Sur base de ce décret, les opérateurs en matière de formation et d'ISP sont conventionnés par BRUXELLES FORMATION et sont agréés par la suite par la Cocof. Ils doivent pour cela totaliser au moins 9.600 heures de formation par an en partenariat avec BRUXELLES FORMATION.

Depuis 2004, les opérateurs de formation sont répartis en six catégories d'agrément :

- 1 (jusqu'à 15.000 heures)
- 2 (de 15.000 à 25.000 heures)
- 3 (de 25.000 à 35.000 heures)
- 4 (de 35.000 à 45.000 heures)
- 5 (de 45.000 à 55.000 heures)
- 6 (plus de 55.000 heures).

Les 38 organismes d'insertion professionnelle (OISP) de catégories 1 à 6 dispensent des programmes d'alphabétisation, de formation de base, de préformation ciblée sur un secteur professionnel, de formation par le travail et de formation qualifiante (voir définitions p. 18).

Les 9 missions locales bruxelloises organisent des modules de détermination qui aident les stagiaires à définir leur projet professionnel. Elles peuvent aussi développer des formations innovantes principalement en fonction des besoins des entreprises locales.

La démarche d'ISP met en œuvre une série d'opérations qui, articulées entre elles, donnent toute la cohérence du dispositif d'insertion au service d'un public fragilisé :

- l'accueil, la guidance et l'orientation professionnelle tout au long du parcours d'insertion,
- le partenariat mené avec les opérateurs de formation professionnelle,
- la concertation et la coordination permanente entre les différents partenaires,
- la combinaison des actions de formation professionnelle avec des actions de guidance et d'éducation permanente (pour une citoyenneté active).

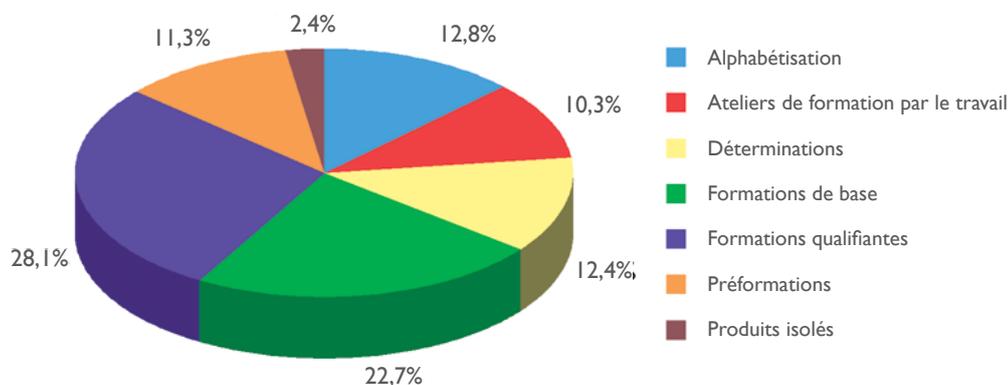
## LES PARTENAIRES

Programme	Partenaires
<b>alphabétisation</b>	ADEPPI - Ateliers du Soleil - Centre Anderlechtois de formation - Chom'hier Collectif Alpha - GAFFI - ISPAT - Le Piment - Maison de Quartier d'Helmet PROFORAL
<b>ateliers de formation par le travail</b>	APAJ - ARPAIJE - Bonnevie - Boulot - Foret - Idée 53 - JST - Les Petits Riens - Molenbeek Formation
<b>détermination</b>	Mission locale d'Anderlecht - Mission locale de Bruxelles-Ville - Mission locale de Molenbeek - Mission locale de Saint-Josse-Ten-Noode - Mission locale d'Ixelles - Mission locale Etterbeekoise - ASSETIP - Mission locale de Forest - Mission locale Jeunes de Saint-Gilles - Mission locale de Schaerbeek  COBEFF - Le Piment
<b>formations de base</b>	ADEPPI - Ateliers du Soleil - CEFIG - CCB - Chom'Hier - Collectif d'alphabétisation Collectif Formation Société - FTS - Foret - GAFFI - Le Piment - Centre Anderlechtois de formation - Maison de Quartier d'Helmet - Molenbeek Formation - PROFORAL
<b>préformations</b>	CBAI - CFPAS - CEFIG - CEFOR - CENFORGIL - CF2m - Centre FAC - COFTEN - FIJ - Interface 3 - ISPAT - Le Piment - PROFORAL - Service Social des Etrangers
<b>formations qualifiantes</b>	ADEPPI - CBAI - CEFA-UO - CEFIG - CEFOR - CEMEA - Cenforgil Centre Anderlechtois de formation - CF2m - CFA - CERACTION - COBEFF - COFTEN FIJ - FAE - Foret - FTQP - Interface 3 - ISPAT - La Vénérie - Le Piment - Mission locale d'Anderlecht - Mission locale de Bruxelles-Ville - Mission locale d'Ixelles - Mission locale Jeunes de Saint-Gilles - Service Social des Etrangers - Technologies Sociale
<b>produits isolés<sup>1</sup></b>	Mission locale de Molenbeek - Mission locale de Saint-Josse-Ten-Noode - Mission locale d'Ixelles - Mission locale de Forest - Mission locale de Schaerbeek

<sup>1</sup> formations réalisées dans le cadre des titres-services

ISP Total						
	Demandeurs d'emploi		Travailleurs		Total	
	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires
Alphabétisation	163296	536	0	0	163296	536
Ateliers de formation par le travail	219744	429	0	0	219744	429
Déterminations	64971	518	250	2	65221	520
Formations de base	188709	946	186	2	188895	948
Préformations	164153	473	0	0	164153	473
Formations qualifiantes	557223	1167	1531	5	558754	1172
Produits isolés	7066	99	0	0	7066	99
<b>Total ISP 2006</b>	<b>1365160</b>	<b>3809</b>	<b>1967</b>	<b>9</b>	<b>1367127</b>	<b>3818</b>
Total ISP 2005	1284759	3382	1783	6	1286542	3388
<b>Variation 2005-2006, en %</b>	<b>+6,3%</b>	<b>+12,6%</b>	<b>+10,3%</b>	<b>+50,0%</b>	<b>+6,3%</b>	<b>+12,7%</b>

% de stagiaires par programme



Profil des stagiaires - ISP - 2006 - en %					
Hommes	43,8	Moins de 25 ans	26,8	Primaire ou moins	23,5
Femmes	56,2	25-34 ans	43,3	CESI	29,2
Belges	44,7	35-44 ans	22,9	CESS	13,8
Européens	5,8	45-54 ans	6,2	Supérieur	2,4
Autres	49,4	55 ans et plus	0,7	Autre / Indéterminé	31,1

Européens : Europe des 25

## 7.3.2 L'enseignement de promotion sociale (EPS)

Les principes de collaboration entre BRUXELLES FORMATION et l'enseignement de promotion sociale (EPS) ont fait l'objet d'un accord-cadre conclu le 4 mai 1998.

Les objectifs généraux de cet accord consistent à :

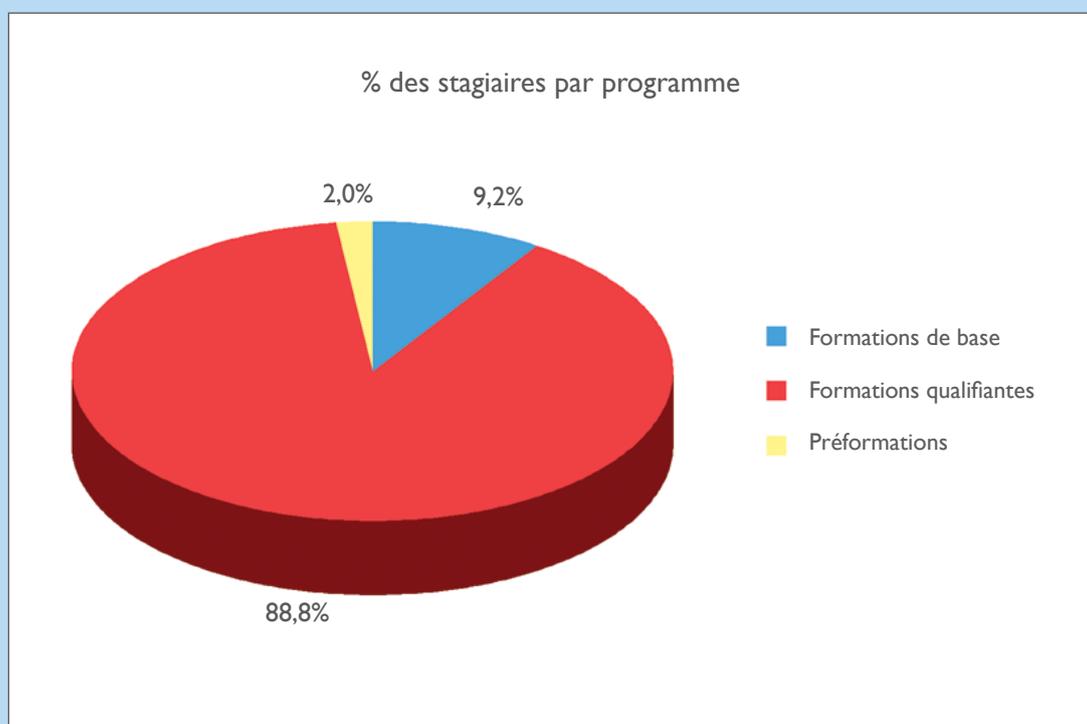
- accroître l'offre de formation à Bruxelles par la mobilisation conjointe des moyens de BRUXELLES FORMATION et des établissements de promotion sociale,
- améliorer l'information et l'orientation du demandeur d'emploi en formation,
- établir des correspondances entre les contenus de formation en vue d'une certification officielle,
- établir une meilleure synergie entre les pôles de BRUXELLES FORMATION et les établissements d'enseignement de promotion sociale.

En complément aux actions de formation, devenues ces dernières années quasi structurelles, un avenant à l'accord-cadre a été conclu par l'ensemble des partenaires le 1er septembre 2001. Cet avenant propose une augmentation des moyens financiers pour développer d'autres types d'actions. Il s'agit, soit d'actions ponctuelles et spécifiques, portant par exemple sur des formations en langues ou en informatique, soit d'actions de courte ou de moyenne durée.

### LES PARTENAIRES

Formations	Partenaires
<b>formation de base</b>	Cours professionnels de coiffure d'Ixelles (section informatique) EPS Erasme
<b>préformation</b>	CEFOR Marguerite Leblanc - CFCS - COBEFF - Collectif Formation Société EPFC-ULB-CCI Bruxelles - EPS Erasme - Institut Cardinal Mercier - Institut Machtens - Institut Roger Lambion - Mission locale de Molenbeek
<b>formation qualifiante</b>	Institut Diderot

# PROMOTION SOCIALE



Promotion sociale Total						
	Demandeurs d'emploi		Travailleurs		Total	
	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires
Formations de base	1613	54	0	0	1613	54
Formations qualifiantes	254081	482	6261	38	260341	520
Préformations	2128	12	0	0	2128	12
<b>Total Promotion sociale 2006</b>	<b>257821</b>	<b>548</b>	<b>6261</b>	<b>38</b>	<b>264081</b>	<b>586</b>
Total Promotion sociale 2005	245519	510	3570	21	249088	531
<b>Variation 2005-2006, en %</b>	<b>+5,0%</b>	<b>+7,4%</b>	<b>+75,4%</b>	<b>+81,0%</b>	<b>+6,0%</b>	<b>+10,4%</b>

Profil des stagiaires - Promotion sociale - 2006 - en %					
Hommes	22,2	Moins de 25 ans	22,2	Primaire ou moins	19,5
Femmes	77,8	25-34 ans	44,2	CESI	38,9
Belges	50,5	35-44 ans	26,1	CESS	16,2
Européens	5,5	45-54 ans	7,2	Supérieur	1,4
Autres	44,0	55 ans et plus	0,3	Autre/ Indéterminé	24,1

Européens : Europe des 25

# PARTENARIAT HANDICAPÉS

## 7.3.3 La formation des personnes handicapées

Depuis le 1er juillet 1997, BRUXELLES FORMATION assume à Bruxelles les compétences de la formation professionnelle pour les personnes handicapées, en collaboration avec le Service bruxellois francophone des personnes handicapées (SBFPH) relevant de l'administration de la Cocof.

Ce dispositif est composé des phases d'accueil des stagiaires et de programmes de formation dans des Centres spécialisés ou auprès de partenaires reconnus par BRUXELLES FORMATION :

- la Ligue Braille et les partenaires de l'Association wallonne pour l'intégration des personnes handicapées (Awiph) proposent des formations en Centres spécialisés (programmes spécifiques en fonction des handicaps des personnes).
- Alpha-Signes, opérateur spécialisé dans la prise en charge de personnes malentendantes, non ou mal alphabétisées. Ce partenaire adopte une approche originale, consistant à considérer la langue des signes comme vecteur de l'apprentissage du français.
- Info-Sourds propose une formation à la citoyenneté pour les personnes sourdes et malentendantes afin de favoriser leur insertion dans le monde du travail.
- La Maison des sourds dispense diverses formations en informatique à l'attention d'adultes sourds ou malentendants.

CTV – Horizon Médias propose plusieurs formations d'éducation et de formation aux multimédias, à l'informatique, à l'Internet et à l'audiovisuel à l'attention de personnes handicapées physiques ou ayant un handicap mental léger.

### LES PARTENAIRES

#### Partenaires

Alpha-Signe - CAMEC asbl - CFRP - CTV-Horizon Médias - Espace Formation - Info-Sourds - La Maison de Géronsart - réseau Espace Gailly - Ligue Braille - Maison des Sourds - Polybat

# PARTENARIAT HANDICAPÉS

Partenariat HANDICAPÉS						
	Demandeurs d'emploi		Travailleurs		Total	
	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires
Atelier pédagogique	654	5	156	1	810	6
Chauffage central - plomberie	1212	2	0	0	1212	2
Citoyenneté 60 heures	253	5	404	8	657	13
Citoyenneté 120 heures	957	13	228	2	1185	15
COISP tertiaire	854	4	0	0	854	4
Conception réalisation site Internet	208	8	228	9	436	17
Confection cuir	1090	1	0	0	1090	1
Corel draw initiation	0	0	75	3	75	3
Cours avancé	0	0	1158	8	1158	8
Cours de base	5106	20	228	1	5334	21
Cours de calcul	1442	12	182	2	1624	14
Cours moyen	2661	11	162	1	2823	12
Employé en bureautique	396	1	0	0	396	1
Gravure (CD-Rom, DVD)	33	2	75	3	108	5
Horticulture	1267	1	0	0	1267	1
Initiation à l'informatique	360	9	696	21	1056	30
Initiation à MS office	57	2	471	14	528	16
Internet	378	9	732	22	1110	31
Langue base	0	0	117	1	117	1
Maçon	482	1	0	0	482	1
Menuiserie	4368	5	0	0	4368	5
PAO	206	8	210	9	416	17
PC initiation	56	3	144	7	200	10
PC perfectionnement	0	0	108	7	108	7
Perfectionnement bureautique	190	8	210	9	400	17
Photoshop initiation	39	3	432	13	471	16
Rattrapage	714	1	0	0	714	1
Secrétaire	1285	1	0	0	1285	1
Secrétariat formation base	6696	15	10	1	6706	16
Suivi individuel personnalisé	356	17	267	11	623	28
Word perfectionnement	12	1	78	4	90	5
Word/Excel/Access	330	9	615	21	945	30
<b>Total partenariat Handicapés 2006</b>	<b>31661</b>	<b>91</b>	<b>6986</b>	<b>82</b>	<b>38647</b>	<b>173</b>
Total partenariat Handicapés 2005	25907	84	7624	88	33531	172
<b>Variation 2005-2006, en %</b>	<b>+22,2%</b>	<b>+8,3%</b>	<b>-8,4%</b>	<b>-6,8%</b>	<b>+15,3%</b>	<b>+0,6%</b>

Profil des stagiaires - HANDICAPÉS - 2006 - en %					
Hommes	61,3	Moins de 25 ans	24,3	Primaire ou moins	34,7
Femmes	38,7	25-34 ans	26,6	CESI	13,3
Belges	83,2	35-44 ans	28,9	CESS	47,4
Européens	6,4	45-54 ans	15,0	Supérieur	2,3
Autres	10,4	55 ans et plus	5,2	Autre/Indéterminé	2,3

Européens : Europe des 25

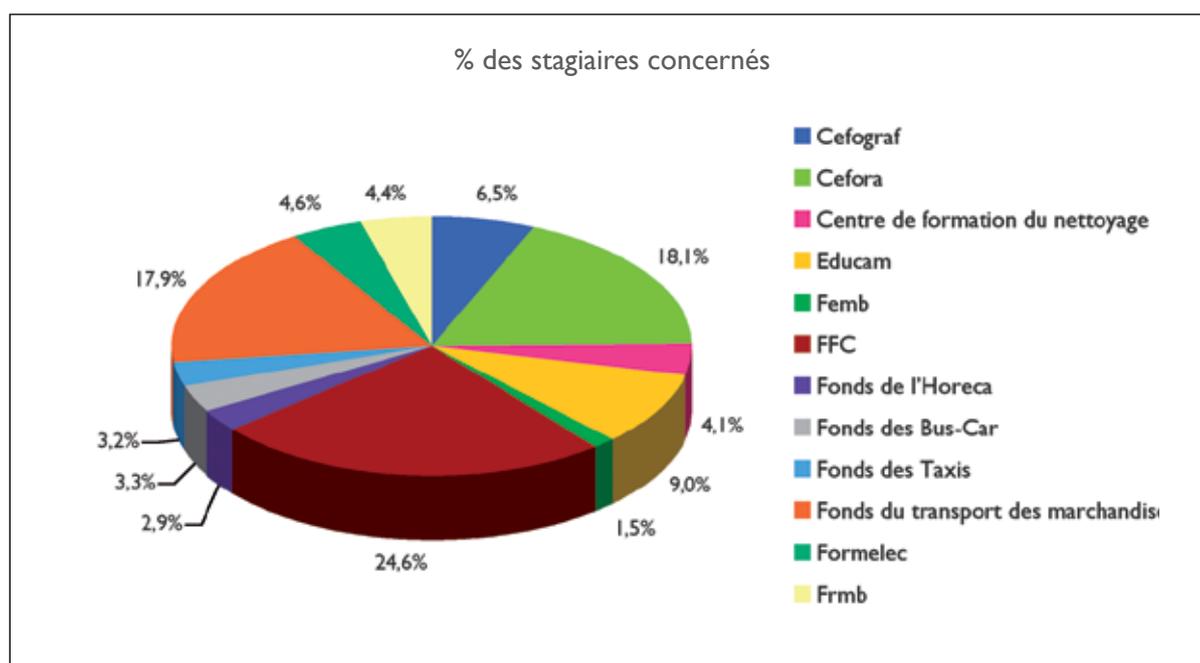
# FONDS SECTORIELS

## 7.4 COLLABORATION AVEC LES FONDS SECTORIELS

BRUXELLES FORMATION et les Fonds sectoriels collaborent depuis de nombreuses années en faveur de la formation professionnelle dans la Région de Bruxelles-Capitale et visent en commun l'adéquation des formations aux besoins d'emplois identifiés.

Le type de contribution varie fortement d'un Fonds à l'autre, portant, selon les conventions sur :

- la définition des référentiels de formation,
- l'organisation conjointe des formations à destination des demandeurs d'emplois et des travailleurs,
- le financement des formations : contributions financières variables (directes ou en fonction des résultats), mise à disposition de formateurs, de matériels ou de financement de matériaux spécifiques.



En terme de volume horaire, la part des formations organisées en convention entre BRUXELLES FORMATION et les différents Fonds sectoriels repris ci-dessus représente 39,7% de l'ensemble des activités hors partenariat de BRUXELLES FORMATION.

De même, 1.626 stagiaires ont été formés dans le cadre des conventions avec les fonds sectoriels, soit 35,6 % des stagiaires formés par BRUXELLES FORMATION (partenariat non compris).

Certaines formations faites dans ce cadre sont cofinancées par le Fonds social européen. Cependant, BRUXELLES FORMATION n'introduit que sa partie des coûts.

# INSTANCES OFFICIELLES

## 7.5 PARTICIPATION DE BRUXELLES FORMATION DANS LES INSTANCES OFFICIELLES

Outre ses actions de formation en propre ou en partenariat, BRUXELLES FORMATION siège dans le cadre notamment de différents accords de coopération ou en application de conventions avec les secteurs professionnels dans des organes consultatifs, dans des groupes de travail dans des comités d'accompagnement ou des dispositifs interopérateurs communautaires et régionaux articulant les politiques d'emploi, de formation et d'enseignement :

- la Commission consultative en matière de formation, d'emploi et d'enseignement (CCFEE) et ses groupes de travail et le Bureau permanent de la formation en alternance,
- le Conseil de l'Éducation et de la Formation (CEF) et ses groupes de travail,
- le dispositif de validation des compétences et son consortium (Comité directeur et Commission d'agrément),
- la Commission communautaire des profils et des qualifications (CCPQ),
- le Pacte Territorial pour l'emploi (PTE),
- le Comité de suivi du réseau des plates-formes pour l'emploi,
- le Comité de concertation avec la FeBISP<sup>1</sup>,
- le Comité de pilotage de l'alphabétisation,
- l'Association européenne de la Formation professionnelle (AEFP),
- les centre de référence professionnelle,
- le collège des fonctionnaires dirigeants des organismes d'emploi et de formation.

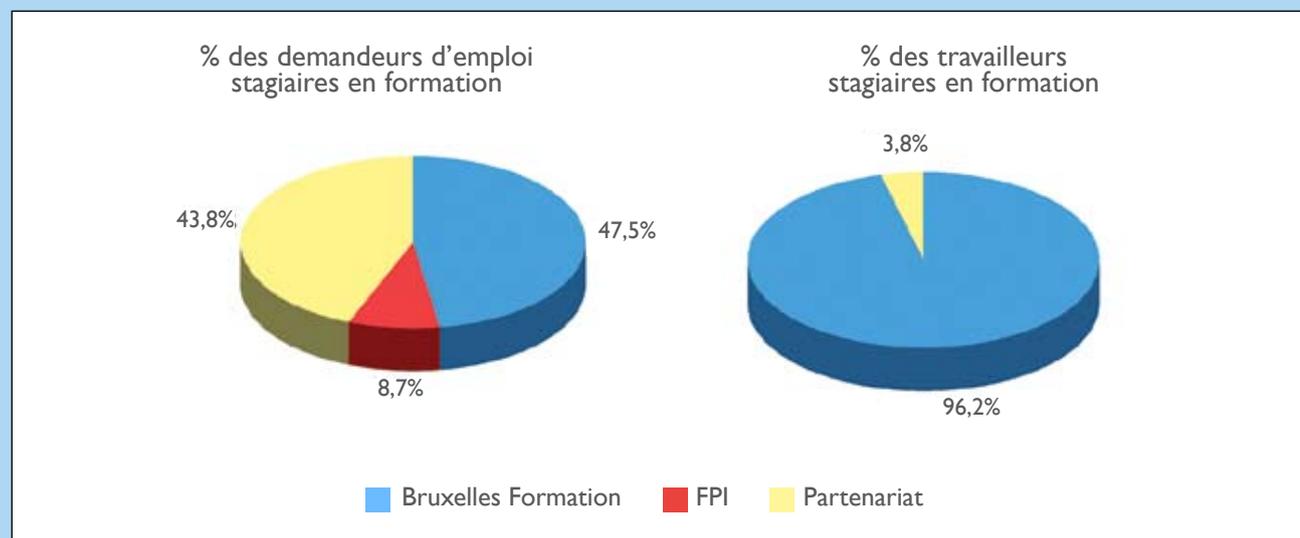
Notons aussi la participation de BRUXELLES FORMATION dans les centres de références de la Région de Bruxelles-Capitale : Iris Tech + (fabrications métalliques et industrie technologique) et Evolutic (technologies de l'information et des communications).

# TABLEAU RÉCAPITULATIF

## 7.6 TABLEAU RÉCAPITULATIF

### TOTAL BRUXELLES FORMATION, FPI ET PARTENARIAT

Total des activités						
	Demandeurs d'emploi		Travailleurs		Total	
	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires
BRUXELLES FORMATION	1157317	4731	82153	3279	1239470	8010
FPI	431386	870	0	0	431386	870
PARTENARIAT	1654642	4366	15214	129	1669855	4495
<b>Total des activités 2006</b>	<b>3243344</b>	<b>9770</b>	<b>97367</b>	<b>3408</b>	<b>3340711</b>	<b>13178</b>
<b>Total des activités 2006 (hors autoformation)</b>	<b>3217523</b>	<b>9119</b>	<b>91362</b>	<b>3240</b>	<b>3308885</b>	<b>12359</b>
Total des activités 2005 (hors autoformation)	2906525	7998	95388	3138	3001912	11136
<b>Variation 2005-2006, en %</b>	<b>+10,7%</b>	<b>+14,0%</b>	<b>-4,2%</b>	<b>+3,3%</b>	<b>+10,2%</b>	<b>+11,0%</b>



Profil des stagiaires - Total des activités – 2006 – en %					
Hommes	48,9	Moins de 25 ans	19,8	Primaire ou moins	11,2
Femmes	51,1	25-34 ans	39,6	CESI	24,0
Belges	64,0	35-44 ans	26,0	CESS	25,8
Européens	8,1	45-54 ans	11,9	Supérieur	23,8
Autres	27,9	55 ans et plus	2,6	Autre/ Indéterminé	15,2



Notre Ministre de tutelle, Madame Françoise Dupuis, en compagnie de Michel Peffer et d'Evelyne Coppens lors de l'inauguration de notre bâtiment de la rue Royale, le 28 février 2007

## 8.1 ORGANISATION INTERNE DE BRUXELLES FORMATION

### 8.1.1 Régulation et coordination de la production

*Responsable de division : André De Bie*

*Nombre de collaborateurs : 24 administratifs (21,5 équivalents temps plein) – 1 pédagogique (0,8 équivalent temps plein)*

La division régulation et coordination de la production est chargée de la supervision et du suivi de toutes les activités de formation organisées par BRUXELLES FORMATION ainsi que des partenariats.

Dans le cadre de ses missions, la division est également amenée à organiser et promouvoir les dispositifs spécifiques (mise en œuvre du plan d'accompagnement et de suivi actif des chômeurs, coordination du programme d'actions Fonds social européen, conventions avec les Fonds sectoriels) ainsi que nombre d'initiatives pilotes (programme tutorat, alternance, formation professionnelle individuelle d'intégration en entreprise).

En étroite concertation avec les Pôles et les responsables des partenariats, la division établit les objectifs ainsi que les budgets y relatifs et leur exécution. Les décisions prises par le Comité de gestion concernant les nouveaux projets sont également préparées au sein de la Division en relation avec les Pôles. Elle gère également et supervise l'ensemble des données relatives aux parcours de formation (gestion des programmes de formation, gestion des contrats de formation, gestion administrative des partenariats, paiement des indemnités de formation).

Afin de rendre un meilleur service aux demandeurs d'emploi inscrits à l'ORBEm et postulant une formation professionnelle organisée ou agréée par BRUXELLES FORMATION, les deux organismes ont mis en place des procédures de complémentarité des missions de placement et de formation de l'un et de l'autre. A cet effet, les services ont développé l'application Corail de gestion des activités. Cet outil informatique permet de suivre les étapes dans le parcours de formation du demandeur d'emploi et d'en communiquer les états par voie informatisée à l'ORBEm. Les dossiers des demandeurs d'emploi sont mis à jour quotidiennement dans les fichiers de l'ORBEm.

# PRODUCTION

## L'accompagnement et le suivi actifs des chômeurs :

Depuis le 1er juillet 2004, l'Accord de coopération sur le parcours d'insertion des demandeurs d'emploi vers la « convention de premier emploi » (auparavant Plan d'accompagnement des chômeurs PAC) qui devait, notamment, garantir aux jeunes demandeurs d'emploi concernés le droit à un métier et l'occasion de s'insérer sur le marché du travail, a été remplacé par les mesures de l'Accord de coopération entre l'Etat fédéral, les régions et les communautés relatif à l'accompagnement et au suivi actifs des chômeurs.

Les nouvelles dispositions, qui prévoient notamment des actions intensives de formation, ont été étendues progressivement :

- aux chômeurs de moins de 30 ans du 1er juillet 2004 au 30 juin 2005,
- aux chômeurs de moins de 40 ans du 1er juillet 2005 au 30 juin 2006,
- aux chômeurs de moins de 50 ans à partir du 1er juillet 2006.

Grâce à des moyens supplémentaires émanant du pouvoir fédéral, BRUXELLES FORMATION s'est mobilisé avec ses partenaires bruxellois pour renforcer et accroître son offre d'actions transversales et de formations professionnelles qualifiantes. Constitutives d'un programme spécifique baptisé «Nouveau PAC», ces actions ont représenté en 2006 un volume de 210.100 heures de formation pour 1425 personnes.

## Projet "Relations entreprises":

Une cellule relations entreprises a été mise sur pied au sein du service "Production" afin de répondre à des priorités spécifiques du projet d'entreprise de BRUXELLES FORMATION.

Des moyens supplémentaires ont été octroyés par Madame la Ministre de tutelle, Françoise Dupuis, à cet effet.

Il s'agit de favoriser la mise à l'emploi des stagiaires en développant des réseaux externes (ORBEm, Fonds sectoriels, entreprises...) et en les activant par des outils d'insertion que sont notamment la mise en stage, en FPI, en FPI-E . (p.50)

## 8.1.2 Etudes et développement

Responsable de division : Jocelyne Pirdas

Nombre de collaborateurs : 10 administratifs – 5 pédagogiques (4,6 équivalents temps plein)

### Études et statistiques

Le service Études et statistiques travaille à partir des bases de données internes et produit des statistiques relatives à l'activité de formation ainsi que des informations sur l'environnement socio-économique et institutionnel de BRUXELLES FORMATION.

#### Production de données sur les activités de formation

Le service centralise et compile, à des fins statistiques, l'ensemble des données, quantitatives et qualitatives, informatisées ou non, produites par les différentes entités de BRUXELLES FORMATION et produit des outils utiles à la mise à jour de ses tableaux de bord.

#### BRUXELLES FORMATION dans son environnement

Pour orienter son action, BRUXELLES FORMATION prend en compte des données statistiques relatives à l'emploi et au chômage au niveau européen, national et régional.

#### L'analyse des fonctions critiques

BRUXELLES FORMATION assure l'analyse des fonctions critiques relevées par l'Observatoire bruxellois du marché du travail et des qualifications de l'ORBEM.

Pour rappel, une fonction critique est définie comme une profession pour laquelle les emplois sont plus difficiles à pourvoir. Les causes de pénuries sont classées en trois groupes :

- quantitatif : manque de candidats pour une profession déterminée,
- qualitatif : les candidats ne répondent pas aux exigences posées en matière de formation, d'expérience, de connaissances linguistiques, de connaissances ou de compétences particulières, d'attitude ou de traits de personnalité, ou font l'objet de discrimination (genre, origine),
- liées aux conditions de travail défavorables : salaires, travail stressant, pénible ou dangereux, préjugés, horaires, etc.

# ÉTUDES ET DÉVELOPPEMENT

Ces données - considérées comme « brutes » par BRUXELLES FORMATION - sont affinées et utilisées en complément d'autres sources d'information :

- la nature de la pénurie : BRUXELLES FORMATION ne peut pas agir sur une pénurie liée à des conditions de travail difficiles ;
- les spécificités , les moyens (pérennité du caractère critique, nombre d'offres reçues).

## Elaboration des indicateurs et de tableaux de bord

Le SES<sup>1</sup>, en collaboration avec les autres services, élabore les principaux indicateurs de réalisation et d'impact (existants ou à construire) de BRUXELLES FORMATION et les met à disposition sous forme de tableaux de bord.

## **Le développement des services à l'utilisateur**

Il s'agit de mettre en œuvre les dispositifs qui concourent à l'amélioration des services à l'utilisateur (le stagiaire ou candidat-stagiaire), considéré comme acteur de son parcours de formation. Ces dispositifs s'inscrivent dans des projets financés par le FSE.

## Le programme de formation à la citoyenneté :

Déjà totalement intégré aux formations de BRUXELLES FORMATION BUREAUX & SERVICES, le programme de formation citoyenne concernera progressivement l'ensemble des formations. Ce programme concerne 389 stagiaires et 10.070 heures-stagiaires pour l'année 2006.

## La mesure de la satisfaction des usagers :

Les objectifs : tenir compte des attentes des usagers, améliorer les services qui leur sont proposés, contribuer à l'amélioration de l'offre de formation de BRUXELLES FORMATION.

## L'axe accueil et information :

Il se base sur les procédures existantes et s'attache à définir et mettre en place une politique d'accueil et d'information, une culture d'entreprise qui s'affirme comme une organisation accueillante et transparente.

## L'axe des compétences transversales :

Il vise à définir pour l'organisation un concept autour des «compétences transversales liées au contexte professionnel» et à déterminer les modalités de leur mise en œuvre dans les formations qualifiantes afin de développer leur appropriation par les stagiaires.

## **Le développement des produits de formation**

Il s'agit d'apporter aux pôles de BRUXELLES FORMATION un support méthodologique sur la conception des dispositifs et des produits de formation, ainsi qu'un soutien pédagogique qui implique tant les responsables opérationnels que le personnel formateur.

On peut pointer la poursuite de la démarche référentielle (voir p. 32), la modularisation des formations qualifiantes, le développement de passerelles inter-opérateurs (projet européen «Thésée» notamment), la reconnaissance des acquis à l'entrée en formation et la participation aux travaux préparatoires du Consortium de validation des compétences.

## **La documentation**

Le service bibliothèque-documentation gère toutes les commandes d'ouvrages, de revues et de logiciels et organise la mise à disposition de l'information sur la documentation disponible pour l'ensemble des services et des centres de BRUXELLES FORMATION, via le logiciel Alexandrie, accessible à l'ensemble du personnel.

En 2006, le service a commencé à développer une veille documentaire sur des thèmes ciblés. Il met ensuite cette information à disposition du personnel. Il effectue des recherches documentaires ponctuelles, sur demande.



## 8.1.3 La cellule presse et communication

Après une restructuration, la cellule presse et communication a préparé la mise en œuvre de l'axe visibilité du plan de développement.

Les objectifs à mettre en œuvre à partir de 2007 sont les suivants :

### En communication externe

- Rafraîchir et dynamiser l'image de BRUXELLES FORMATION en Région Bruxelloise.
- Améliorer la visibilité de BRUXELLES FORMATION.
- Retravailler les différents canaux de communication externe en visant une meilleure efficacité (impact et coût / contact).
- Sensibiliser et responsabiliser les pôles sur la nécessité de l'établissement, de la mise en œuvre et du respect d'un plan de communication « bien étudié » correspondant à un budget à respecter.
- Mettre « l'humain » au cœur de la communication avec en feed-back permanent la vocation de BRUXELLES FORMATION.

### En communication interne

- Donner à la Direction Générale les outils nécessaires à une communication simple et efficace du plan de développement.
- Réfléchir et poser les bases d'une meilleure communication interne en se basant sur un audit des canaux et outils actuels.
- Lancer les bases et le plan d'un « vade-mecum didactique, utile et convivial » à destination du personnel.

Les actions suivantes ont été réalisées sur l'année 2006 :

**Actualisation du logo :** Le logo a été allégé, rafraîchi et dynamisé tout en gardant ses bases graphiques afin de ne pas compromettre la permanence de l'identification et de la mémorisation de BRUXELLES FORMATION.

**Appellation simplifiée des pôles et des centres :** Afin de faciliter la perception tant interne qu'externe des différents pôles et centres et de les « rattacher » à BRUXELLES FORMATION, les appellations suivantes ont été retenues :

BRUXELLES FORMATION CARREFOUR - BRUXELLES FORMATION TREPLIN  
BRUXELLES FORMATION INDUSTRIE - BRUXELLES FORMATION LOGISTIQUE  
BRUXELLES FORMATION CONSTRUCTION - BRUXELLES FORMATION BUREAU & SERVICES  
BRUXELLES FORMATION MANAGEMENT & multimédiaTIC  
BRUXELLES FORMATION LANGUES - BRUXELLES FORMATION ENTREPRISES

Chaque pôle est désormais identifié par une couleur.

## 8.1.4 La cellule centrale informatique

*Responsable : Philippe Mele*

*Nombre de collaborateurs : 6 administratifs (5,3 équivalents temps plein) – 6 pédagogiques (5,25 équivalents temps plein)*

Cette cellule s'occupe :

- de la gestion du parc informatique (installations, sécurité, développements, réseau, messagerie, interventions),
- de la collaboration avec d'autres organismes,
- des télécommunications,
- du parc matériel média et bureautique (photocopieurs, fax, audio-visuel).

La gestion du parc informatique a concerné, entre autres, en 2006:

- 950 ordinateurs,
- 32 salles de cours informatisées,
- 7 centraux téléphoniques en gestion propre,
- 26 serveurs.

La collaboration avec d'autres organismes touche notamment au partenariat avec l'ORBEm et nos partenaires de l'insertion socio-professionnelle dans le cadre du réseau des plates-formes pour l'emploi (RPE). Plus de 160 personnes extérieures à BRUXELLES FORMATION utilisent quotidiennement notre application de gestion des dossiers stagiaires. Une "triangulation informatique" (BRUXELLES FORMATION – partenaires – ORBEm) contribue à rendre plus performant le parcours administratif de ces dossiers.

L'année 2006 a été marquée par un projet important de centralisation de différents services informatiques (qui se poursuit au début 2007). Le projet visait à faciliter à la fois le travail des agents de BRUXELLES FORMATION (domaine informatique unique, messagerie unifiée) mais aussi la gestion de la cellule grâce à des outils d'automatisation et de gestion à distance. Ce projet était rendu nécessaire par l'augmentation du parc informatique et du nombre de demandes (de plus en plus pointues) des différents services.

# RESSOURCES HUMAINES

## 8.1.5 La division ressources humaines

Responsable de division : Elisabeth d'Andriesens

Nombre de collaborateurs : 9 administratifs – 2 pédagogiques (1 équivalent temps plein)

### Le bilan social 2006

Travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice 2006

	Nombre moyen de travailleurs
Temps plein 2006	293,33
Temps partiel 2006	48,25
<b>Total en équivalent temps plein 2006</b>	<b>324,88</b>
Total en équivalent temps plein 2005	316,67

Situation au 31.12.2006

Au 31 décembre 2006	Temps plein (UPO <sup>1</sup> )	Temps partiel (UPO)	Équivalent temps plein
Travailleurs inscrits	294	49	325,95
Contrats à durée indéterminée	267	44	295,9
Contrats à durée déterminée	15	1	15,8
Contrats de remplacement	12	4	14,25
Hommes	152	12	159,45
Femmes	142	37	166,5
Personnel de direction	3	0	3
Employés	290	47	320,65
Ouvriers	1	2	2,3

Au 31.12.2006, le personnel de BRUXELLES FORMATION était composé de 184 pédagogiques et de 159 administratifs. L'Institut comptait 52,2 % de femmes et 47,8% d'hommes.

Mouvements de l'année

	Temps plein (UPO)	Temps partiel (UPO)	Équivalent temps plein
Entrées	28	4	30,55
Sorties	28	3	29,8

Les mesures en faveur de l'emploi

	Nombre de travailleurs (UPO)	Équivalent temps plein
Interruption complète de carrière	8	7,8
Interruption de carrière à temps partiel	37	35,3
Rosetta	5	5
Contrats de travail successifs conclus pour une durée déterminée	5	4,5
<b>Total 2006</b>	<b>55</b>	<b>52,6</b>
Total 2005	50	49,8

## Les formations du personnel

En 2006, plusieurs actions visant le développement des compétences ont été mises en oeuvre.

### La relation clients-fournisseurs :

Une formation sur l'élaboration de la relation clients-fournisseurs a été suivie par l'ensemble du personnel des divisions de l'Administration Centrale. Cette formation a débouché sur la rédaction des premiers contrats de service établis entre les différentes entités de BRUXELLES FORMATION, rédaction qui se poursuivra en 2007.

### La gestion des tensions :

Début 2006, plusieurs observations sont parvenues à la division des Ressources Humaines concernant le souhait d'agents au contact de notre public de pouvoir échanger leurs expériences tout en recevant des conseils et des outils pour mieux faire face à certaines situations de tension. Deux journées de formation ont ainsi été organisées suivies d'une journée de suivi, trois mois plus tard.

Le programme de ces journées a porté sur des notions de base permettant une meilleure gestion de soi et de situations relationnelles.

Cette formation ayant suscité un grand intérêt des participants, le service formation envisage d'organiser d'autres journées de suivi et d'étendre ce type de formation à d'autres membres du personnel.

### La formation de formateur du secteur secondaire :

En 2006, les formateurs engagés avant 1999 et travaillant au sein de BRUXELLES FORMATION INDUSTRIE, BRUXELLES FORMATION LOGISTIQUE et BRUXELLES FORMATION CONSTRUCTION ont participé à une journée de microteaching. Cet exercice a permis d'isoler les thématiques répondant aux besoins en compétences pédagogiques de chaque formateur. Sur la base de ces différents diagnostics, six modules de formation ont été élaborés en collaboration avec un sous-traitant pour être dispenser aux formateurs en 2007.

Outre ces actions collectives de formation, l'ensemble du personnel administratif et pédagogique a participé à quelques 90 actions visant le développement des compétences et des connaissances tant au travers de participation à des formations théoriques et pratiques; à des ateliers, des salons, des séminaires et des journées d'études.

## 8.1.6 La division infrastructure

*Responsable de division : Christine Van Espen – Inspectrice générale*

*Nombre de collaborateurs : 6 administratifs - 2 pédagogiques*

La division infrastructure est chargée de diverses missions :

- Procéder à l'acquisition et la location de biens immobiliers pour BRUXELLES FORMATION.
- Pourvoir à l'entretien de l'ensemble des bâtiments de l'institut.
- Procéder à des travaux lourds, voire à des remises à neuf afin de répondre aux besoins de nouvelles affectations ou à des mises en conformité des lieux.
- Procéder à des aménagements et réparations légères par son équipe volante de maintenance.
- Veiller à ce que les normes figurant dans le règlement général sur la protection du travail (RGPT) soient respectées. Cette mission est réalisée en collaboration avec le conseiller en prévention de BRUXELLES FORMATION.



## 8.1.7 Le service juridique

*Responsable Service : Sylvie Scheman*

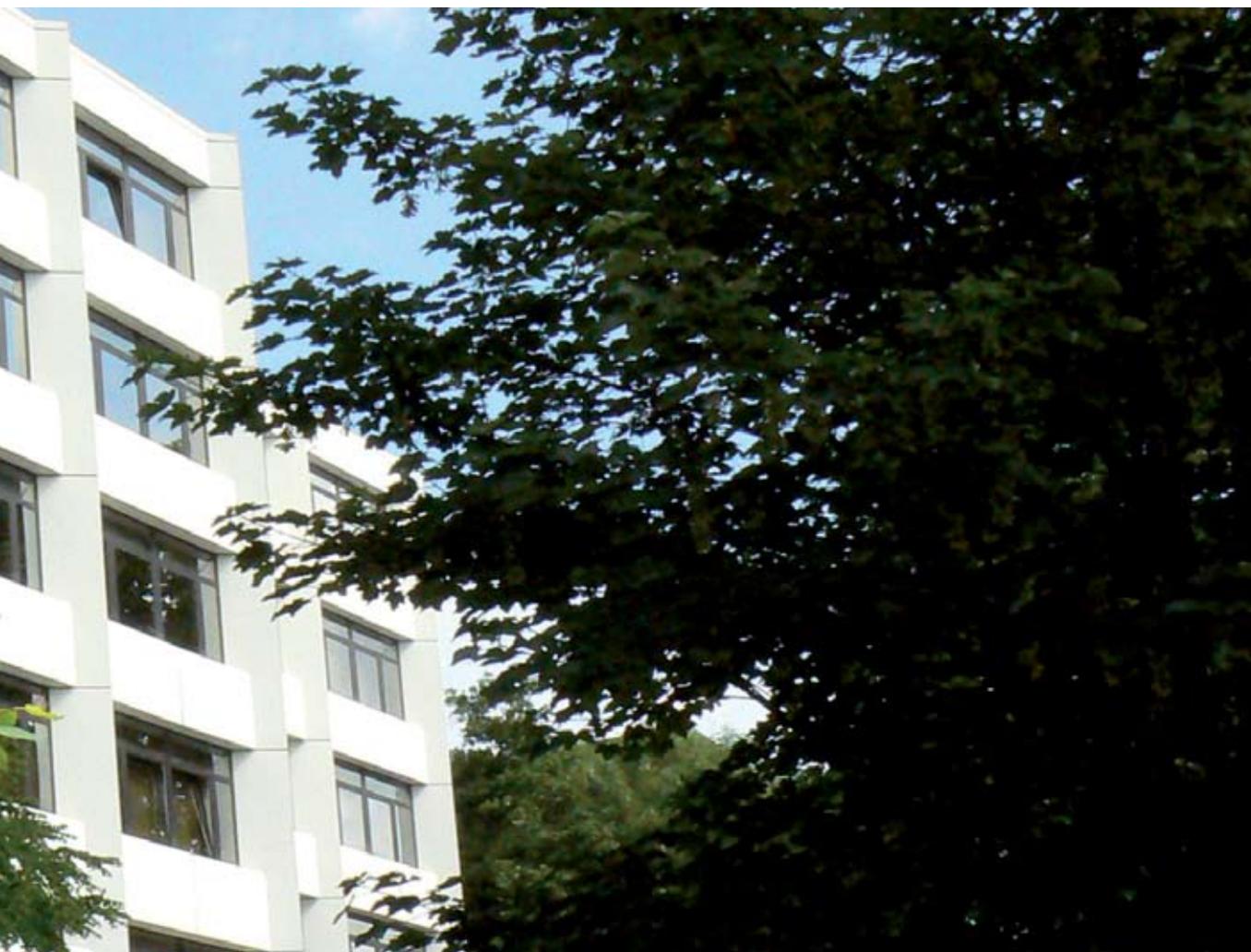
*Nombre de collaborateurs : 3 à 4 administratifs*

Le service juridique est chargé de gérer le portefeuille des assurances, les procédures relatives à la passation des marchés publics, la chancellerie du Comité de gestion, y compris dans tous leurs aspects de traitement et de suivi. Il assure en fait le traitement et le suivi de l'ensemble des dossiers comportant des aspects juridiques et fournit les conseils utiles en la matière.

Il effectue également une mission de veille et d'archivage quant à la législation qui concerne BRUXELLES FORMATION.

Il contribue à l'élaboration de textes tels que contrats, conventions, protocoles, accords de coopération, arrêtés, ...

Il coordonne les dossiers en contentieux en relation avec les avocats désignés par BRUXELLES FORMATION



# BUDGET-COMPTABILITÉ-FINANCES

## 8.1.8 La division budget-comptabilité-finances-acquisitions

Responsable de division : Benoît Gérard

Nombre de collaborateurs : 17 administratifs (15,6 équivalents temps-plein) - 1 pédagogique

Cette division est chargée de :

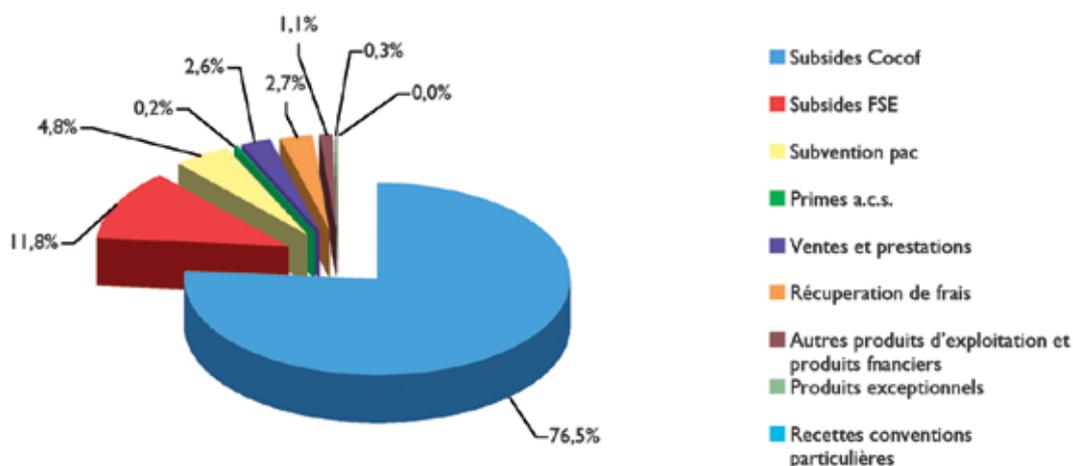
- élaborer et suivre l'exécution des budgets annuels de BRUXELLES FORMATION,
- tenir la comptabilité de BRUXELLES FORMATION,
- superviser et assurer les achats de consommation courante et d'investissement (hors matériel informatique et bâtiment) .

## 8.2 ETAT DES DÉPENSES ET RECETTES AU 31/12/2006

### 8.2.1 Recettes budgétaires au 31/12/2006

RECETTES	AJUSTÉ	RÉALISÉ	ECART
Subsides Cocof	26 358 122,56	26 336 191,16	21 931,40
Subsides FSE	4 444 121,26	4 056 115,78	388 005,48
Subvention pac	1 653 573,76	1 653 450,00	123,76
Primes a.c.s.	53 460,00	69 934,08	-16 474,08
Ventes et prestations de services	973 926,00	881 428,83	92 497,17
Récupération de frais	543 749,18	934 496,32	-390 747,14
Autres produits d'exploitation et produits financiers	297 900,00	370 002,15	-72 102,15
Recettes conventions particulières		16 160,49	-16 160,49
Produits exceptionnels	104 000,00	119 338,49	-15 338,49
<b>totaux</b>	<b>34 428 852,76</b>	<b>34 437 117,30</b>	<b>-8 264,54</b>

Ventilation des recettes réalisées en 2006



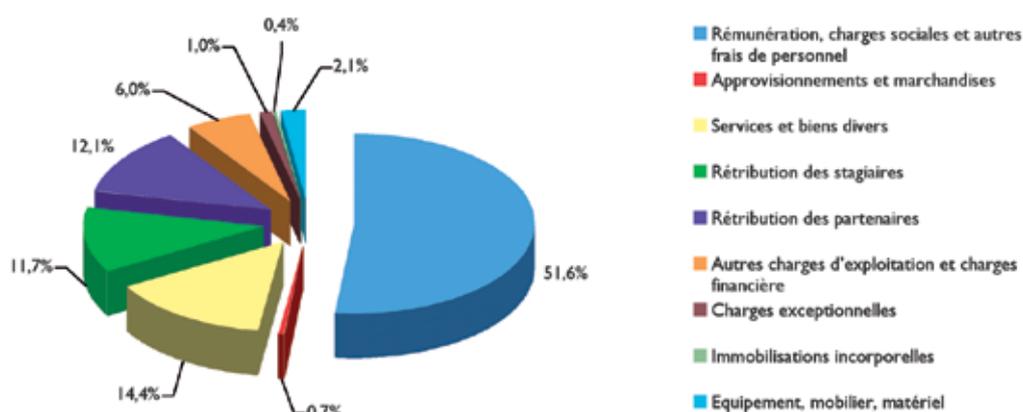
# BUDGET DÉPENSES - RECETTES



## 8.2.2 Dépenses budgétaires au 31/12/2006

DÉPENSES	AJUSTÉ	RÉALISÉ	ECART
Rémunération, charges sociales et autres frais de personnel	17 274 944,19	17 340 736,55	-65 792,36
Approvisionnements et marchandises	241 053,83	228 500,55	12 553,28
Services et biens divers	5 267 677,51	4 832 928,92	434 748,59
Rétribution des stagiaires	4 022 207,93	3 933 241,40	88 966,53
Rétribution des partenaires	4 484 702,06	4 061 162,61	423 539,45
Autres charges d'exploitation et charges financières	1 953 853,40	2 004 674,54	-50 821,14
Charges exceptionnelles	269 570,33	345 627,64	-76 057,31
Immobilisations incorporelles	124 248,38	125 792,24	-1 543,86
Equipement, mobilier, matériel	790 595,13	708 598,49	81 996,64
<b>Totaux</b>	<b>34 428 852,76</b>	<b>33 581 262,94</b>	<b>847 589,82</b>

Ventilation des dépenses réalisées en 2006



# COMPTES DE RÉSULTATS

## 8.3 COMPTES DE RÉSULTATS AU 31/12/2006

### 8.3.1 Produits au 31/12/2006

PRODUITS	2006 (en €)	2005 (en €)	(en %)	(en €)
<b>I. PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>34 023 633,97</b>	<b>32 343 956,09</b>	<b>5,2%</b>	<b>1 679 677,88</b>
A. Chiffre d'affaires	881 428,83	848 123,22	3,9%	33 305,61
B. Recettes conventions particulières	16 160,49			16 160,49
D. Subventions, récupérations et divers	33 126 044,65	31 495 832,87	5,2%	1 630 211,78
Subventions COCOF 43.05/63.05 - 43.06	25 994 000,00	25 356 000,00	2,5%	638 000,00
Subventions Primes COCOF - Bureau Alternance	61 479,56	35 756,06	71,9%	25 723,50
Subventions FSE	4 056 115,78	3 908 885,98	3,8%	147 229,80
Subventions CCFEE	24 409,56	12 377,44	100,0%	12 032,12
Subventions Formation professionnelle	225 000,00		100,0%	225 000,00
Subventions Langues	31 302,04		100,0%	31 302,04
Subvention Primes ACS	69 934,08	67 765,27	3,2%	2 168,81
Subvention PAC	1 653 450,00	1 311 112,87	26,1%	342 337,13
Récupérations et divers	991 021,83	802 649,69	23,5%	188 372,14
Plus-values de réalisation sur immobilisations	19 331,80	1 285,56	1403,8%	18 046,24
<b>II. PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>293 551,57</b>	<b>247 821,98</b>	<b>18,5%</b>	<b>45 729,59</b>
B. Produits des actifs circulants	293 550,84	247 760,59	18,5%	45 790,25
C. Autres produits financiers	0,73	61,39	-98,8%	-60,66
<b>III. PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>120 004,18</b>	<b>213 448,03</b>	<b>-43,8%</b>	<b>-93 443,85</b>
E. Autres produits exceptionnels	120 004,18	213 448,03	-43,8%	-93 443,85
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>34 437 189,72</b>	<b>32 805 226,10</b>	<b>5,0%</b>	<b>1 631 963,62</b>

# COMPTES DE RÉSULTATS

## 8.3.2 Charges au 31/12/2006

CHARGES	2006 (en €)	2005 (en €)	(en %)	(en €)
<b>II COUT DES ACTIVITES DE L'INSTITUT</b>	<b>31 953 081,35</b>	<b>30 688 902,98</b>	<b>4,1%</b>	<b>1 264 178,37</b>
A. Matières premières et fournitures	221 091,39	241 139,66	-8,3%	-20 048,27
I. Achats	228 240,15	238 601,93	-4,3%	-10 361,78
2. Variation de stock	-7 148,76	2 537,73	-381,7%	-9 686,49
B. Services et biens divers	12 834 024,63	11 758 277,20	9,1%	1 075 747,43
Prestations sociales	2 613 056,00	2 447 866,75	6,7%	165 189,25
Autres frais des stagiaires	1 320 185,40	1 050 885,12	25,6%	269 300,28
Coût des partenaires de formation	4 061 162,61	3 681 223,20	10,3%	379 939,41
Autres biens et services divers	4 839 620,62	4 578 302,13	5,7%	261 318,49
C. Rémunérations : charges sociales et pensions	17 334 044,82	16 627 191,09	4,3%	706 853,73
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement; sur immobilisations incorporelles et corporelles	1 508 090,13	1 546 896,96	-2,5%	-38 806,83
E. Réductions de valeurs sur stocks et sur créances commerciales		39,99	100,0%	-39,99
F. Provisions pour risques et charges	(223 572,38)	296 742,80	-175,3%	-520 315,18
G. Autres charges d'exploitation	279 402,76	218 615,28	27,8%	60 787,48
<b>V. CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>375 162,84</b>	<b>341 056,29</b>	<b>10,0%</b>	<b>34 106,55</b>
A. Charges de dettes	310 810,82	336 254,68	-7,6%	-25 443,86
B. Autres charges financières	64 352,02	4 801,61		59 550,41
<b>VIII. CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>356 877,62</b>	<b>299 993,48</b>	<b>19,0%</b>	<b>56 884,14</b>
D. Amortissements	11 249,98	6 742,61	66,8%	4 507,37
E. Autres charges exceptionnelles	345 627,64	293 250,87	17,9%	52 376,77
X. IMPÔTS	17 595,36	29 744,90	-40,8%	-12 149,54
XI. BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	1 734 472,55	1 445 528,45	20,0%	288 944,10
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>34 437 189,72</b>	<b>32 805 226,10</b>	<b>5,0%</b>	<b>1 631 963,62</b>

# BILAN

## 8.4 BILAN AU 31/12/2006

### 8.4.1 Actif au 31/12/2006

ACTIF	2006 (en €)	2005 (en €)	(en %)	(en €)
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>	<b>22 605 590,54</b>	<b>23 290 121,60</b>	<b>-2,9%</b>	<b>-684 531,06</b>
<u>II.Immobilisations incorporelles</u>	130 850,76	118 518,34	10,4%	12 332,42
21. Logiciels informatiques	130 850,76	118 518,34	10,4%	12 332,42
<u>III.Immobilisations corporelles</u>	22 042 485,72	22 733 319,71	-3,0%	-690 833,99
22.Terrains et constructions	20 484 907,24	21 045 867,27	-2,7%	-560 960,03
23. Installations, machines et outillage	641 420,49	567 329,76	13,1%	74 090,73
24. Mobilier et matériel roulant	916 157,99	1 120 122,68	-18,2%	-203 964,69
<u>IV.Immobilisations financières</u>	432 254,06	438 283,55	-1,4%	-6 029,49
28. Cautionnements en numéraire	432 254,06	438 283,55	-1,4%	-6 029,49
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>20 570 373,72</b>	<b>19 962 646,14</b>	<b>3,0%</b>	<b>607 727,58</b>
<u>VI.Stocks et commandes en cours d'exécution</u>	381 830,46	374 681,70	1,9%	7 148,76
30/31. Approvisionnements	381 830,46	374 681,70	1,9%	7 148,76
<u>VII.Créances à un an au plus</u>	9 269 632,67	9 057 539,04	2,3%	212 093,63
40. Créances sur partenaires de formation	1 116 946,53	1 339 850,39	-16,6%	-222 903,86
41. Subventions et créances diverses	8 152 686,14	7 717 688,65	5,6%	434 997,49
<u>VII.Placements de trésorerie</u>	8 000 138,46	7 000 227,01	100,0%	999 911,45
<u>IX.Valeurs disponibles</u>	2 638 058,37	3 393 610,54	-22,3%	-755 552,17
<u>X.Comptes de régularisation</u>	280 713,76	136 587,85	105,5%	144 125,91
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>43 175 964,26</b>	<b>43 252 767,74</b>	<b>-0,2%</b>	<b>-76 803,48</b>

# BILAN

## 8.4.2 Passif au 31/12/2006

PASSIF	2006 (en €)	2005 (en €)	(en %)	(en €)
<b>FONDS SOCIAL</b>	<b>29 135 722,33</b>	<b>27 401 249,78</b>	<b>6,3%</b>	<b>1 734 472,55</b>
<u>IV.Fonds de l'immobilisé</u>	22 173 336,48	22 851 838,05	-3,0%	-678 501,57
<u>IV.Fonds de réserve pour immeubles</u>	2 933 248,13	2 077 393,77	41,2%	855 854,36
<u>IV.Réserve Fonds de roulement</u>	6 900 000,00	6 900 000,00	0,0%	0,00
<u>V.Résultat cumulé</u>	(2 870 862,28)	(4 427 982,04)	-35,2%	1 557 119,76
<b>PROVISIONS</b>	<b>234 844,65</b>	<b>469 057,81</b>	<b>-49,9%</b>	<b>-234 213,16</b>
<u>VII.Provisions pour risques et charges (ann. IV)</u>	234 844,65	469 057,81	-49,9%	-234 213,16
3. Provisions pour grosses réparations et gros entretiens			0,0%	0,00
4. Provisions pour autres risques et charges	234 844,65	469 057,81	-49,9%	-234 213,16
<b>DETTES</b>	<b>13 805 397,28</b>	<b>15 382 460,15</b>	<b>-10,3%</b>	<b>-1 577 062,87</b>
<u>VIII.Dettes à plus d'un an</u>	6 231 154,44	7 537 262,74	-17,3%	-1 306 108,30
<u>IX.Dettes à un an au plus</u>	7 252 994,09	7 537 900,26	-3,8%	-284 906,17
42. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	306 108,30	334 223,60	-8,4%	-28 115,30
44. Dettes commerciales	4 129 623,36	4 740 735,41	-12,9%	-611 112,05
45. Dettes fiscales; salariales et sociales	2 487 676,18	2 170 200,36	14,6%	317 475,82
48.a. Autres dettes	329 586,25	292 740,89	12,6%	36 845,36
48.b. Dettes diverses	0,00	0,00	0,0%	0,00
<u>X.Comptes de régularisation</u>	321 248,75	307 297,15	4,5%	13 951,60
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>43 175 964,26</b>	<b>43 252 767,74</b>	<b>-0,2%</b>	<b>-76 803,48</b>

## 8.5 LETTRE DU RÉVISEUR



**EuraAudit de Ghellinck**  
Reviseurs d'entreprises  
Société civile à forme coopérative à responsabilité limitée

Membre du réseau



**ASSOCIÉS**  
Georges ARCELIN  
Dominique de GHELLINCK  
Stéphane de LOVINFOSSE  
Reviseurs d'entreprises  
EURAAUDIT (Paris)  
Commissaires aux comptes  
\*SCPRL  
\*\*Expert-comptable I.E.C.

Rapport du Reviseur d'entreprises  
sur l'exercice clôturé le 31 décembre 2006  
présenté au Ministère de tutelle de  
l'organisme d'intérêt public

**INSTITUT BRUXELLOIS FRANCOPHONE  
POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE**  
"I.B.F.F.P."  
Rue de Stalle 167  
1180 Bruxelles

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous faire rapport sur le résultat de la mission de contrôle qui nous a été confiée pour l'exercice clos au 31 décembre 2006. Notre mandat a été conclu dans le cadre d'un audit contractuel, d'une durée de 3 ans renouvelable, conformément aux dispositions de l'article 13 de la loi du 16 mars 1954. Au cours de l'année 2005 Monsieur le Ministre de la Région de Bruxelles Capitale a marqué son accord sur le deuxième renouvellement de cette désignation.

Nous avons procédé à la révision de la situation des valeurs actives et passives de l'I.B.F.F.P. arrêtée au 31 décembre 2006 ainsi que des comptes de recettes et dépenses clôturés à la même date. L'organisme observe la loi et les arrêtés régissant la comptabilité et les comptes annuels des entreprises. Le schéma de la situation active et passive présentée a été adapté, quant à la terminologie de certaines rubriques, à la réglementation du 16 mars 1954 relative au contrôle de certains organismes d'intérêt public.

L'article 6 paragraphe 2 de la loi stipule que les comptes annuels doivent être dressés au plus tard pour le 30 avril de l'année suivante. Ce terme n'a pas pu être respecté pour les comptes de l'exercice 2006. Il y a toutefois lieu de souligner le délai utile pour l'obtention des informations provenant de différentes sources administratives qui rend quasi impossible le respect du calendrier statutaire.

L'inventaire des valeurs actives et passives, dont le total s'élève à 43.175.964,26 € et le relevé des recettes et dépenses qui se solde par un excédent des ressources par rapport aux charges d'un montant de 1.734.472,55 € ont été établis sous la responsabilité de la Direction générale et seront arrêtés par le Comité de gestion conformément aux articles 6 et 7 de la loi du 16 mars 1954, au cours de la réunion qui se tiendra le 29 juin 2007.

**Attestation sans réserve de la situation active et passive clôturée le 31.12.2006  
et du relevé des recettes et des dépenses avec paragraphe explicatif**

Nos contrôles ont été réalisés en conformité avec les normes de l'Institut des Reviseurs d'Entreprises. Ces normes professionnelles requièrent que notre révision soit organisée et exécutée de manière à obtenir une assurance raisonnable que l'inventaire des valeurs actives et passives et le relevé des recettes et dépenses ne comportent pas d'inexactitudes significatives compte tenu des dispositions légales et réglementaires applicables aux comptes des organismes d'intérêt public ou par similitude aux comptes annuels des entreprises commerciales en Belgique.

Avenue de Broqueville, 40 - 1200 Bruxelles - Belgique - Parking clients rue de la Cambre  
Tél. +32 (0)2 776 06 06 - Fax +32 (0)2 762 16 35 - Email : tyarco@euraaudit.be - www.euraaudit.be  
Banque 310-0737976-86 - RPM Bruxelles - TVA BE 0430.327.830



Conformément à ces normes, nous avons tenu compte de l'organisation de l'Institut en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Les responsables de l'Institut ont répondu avec clarté à nos demandes d'explications et d'informations. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans l'inventaire des valeurs actives et passives et dans le relevé des recettes et dépenses. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et des estimations comptables significatives faites par l'Institut.

Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, l'inventaire des valeurs actives et passives et le relevé des recettes et dépenses clôturés au 31 décembre 2006, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, et des recettes et dépenses de l'Institut pour l'exercice écoulé.

Sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur l'impact de la non comptabilisation des précomptes immobiliers dont le remboursement a été demandé auprès de l'administration compétente en la matière. Le résultat final de ces réclamations qui portent sur plusieurs exercices ne peut, à l'heure actuelle, selon l'opinion des responsables de l'Institut, être prévu et par conséquent, la majeure partie de la créance (soit environ 500.000,00 euros) n'a pas été enregistrée dans les comptes annuels.

#### Mentions complémentaires

Nous complétons notre rapport par les attestations complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation sur l'inventaire des valeurs actives et passives et sur les recettes et dépenses:

- sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue en appliquant des directives plus complètes que celles prévues par l'arrêté royal du 7 avril 1954 portant règlement général sur le budget et la comptabilité des organismes d'intérêt public visés par la loi du 16 mars 1954.
- nous ne devons vous signaler aucune opération conclue ou décision prise en violation des statuts de l'IBFFP ou de la loi sur les organismes d'intérêt public. L'affectation de l'excédent de ressources par rapport aux charges qui vous est présentée est conforme aux stipulations de l'arrêté royal du 7 avril 1954. Les modalités de cette affectation devraient toutefois être fixées par les statuts de l'IBFFP afin de limiter la fluctuation des comptes de patrimoine à la seule variation des résultats de l'exercice concerné.

Établi à Bruxelles, le 8 juin 2007.

Scrl EuraAudit de GHELLINCK, Réviseurs d'Entreprises  
Représentée par Georges ARCELIN  
Réviseur d'entreprises

## 8.6 INFORMATIONS GÉNÉRALES

BRUXELLES FORMATION CARREFOUR  
Rue Royale, 93  
1000 Bruxelles  
Fax : 02.502.17.89

Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30

Renseignements

BRUXELLES FORMATION  
Rue de Stalle, 67  
1180 Bruxelles  
02.371.73.00

Sites utiles

**[www.bruxellesformation.be](http://www.bruxellesformation.be)**

(Le présent rapport annuel peut y être téléchargé en format .pdf)

**[www.dorifor.be](http://www.dorifor.be)**

Toute demande d'informations statistiques complémentaires

peut être adressée au service

Etudes et statistiques

Téléphone : 02.371.74.08 - 02.371.74.15

Fax : 02.371.74.11

courriel : [etudes.stats@bruxellesformation.be](mailto:etudes.stats@bruxellesformation.be)

La présente édition est assurée par le service presse et communication.

Le présent rapport est sorti de presse en juin 2006.

Éditeur responsable : Michel Peffer  
Rue de Stalle, 67 - 1180 Bruxelles

No d'entreprise: 0252-168-920

